

**L'impact du conflit dans la bande de Gaza sur les rapports
interculturels et sur le degré d'antisémitisme en Belgique. Une
étude exploratoire.**

Yoann VENY (ULB)

Louise CALLIER (ULB)

Avec la collaboration d'Aurélie DESCAMPS (ULB)

Sous la direction du Prof. Dr. Dirk JACOBS (ULB)

GERME-METICES

Institut de Sociologie

Université Libre de Bruxelles

Avril 2010

Recherche réalisée à la demande du Centre pour l'Égalité des Chances et pour la Lutte
contre le Racisme.

INTRODUCTION	3
1. LE DIALOGUE ET LES RAPPORTS INTERCULTURELS EN BELGIQUE ET LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN DANS LA BANDE DE GAZA	5
1.1. L'analyse des prises de position politiques (political claim analysis).....	5
1.2 Récolte et échantillonnage des articles de presse	9
1.3. L'inventaire des prises de position politiques	14
1.4. Résultats de l'analyse descriptive	17
1.5 L'opération « Plomb durci » et les prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique	28
1.6 Analyse descriptive des prises de position politiques : conclusion	31
2. QUEL IMPACT DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN SUR LES RAPPORTS INTERCULTURELS ET LE NIVEAU D'ANTISÉMITISME EN BELGIQUE ? UNE ANALYSE DES SÉRIES CHRONOLOGIQUES	33
2.1. L'analyse des séries chronologiques	34
2.2. Les séries chronologiques utilisées	36
2.3. Liens entre les séries chronologiques.....	47
2.4. L'analyse d'intervention.....	54
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	60
ANNEXES	61

INTRODUCTION

A la suite de l'opération militaire « Plomb Durci » menée par l'armée israélienne sur la bande de Gaza du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009, de nombreuses manifestations de protestation ont eu lieu dans plusieurs grandes villes à travers le monde. En Belgique, lors des manifestations du 31 décembre à Anvers et du 11 janvier à Bruxelles, des individus affichèrent des slogans antisémites visant la communauté Juive en Belgique. Ces événements furent directement repris par la presse et différents acteurs s'inquiétèrent de ces débordements. De manière presque systématique, à chaque intensification du conflit entre les militaires israéliens et des groupements dans les territoires palestiniens, la question se pose de savoir dans quelle mesure il existe un lien (plus ou moins direct, plus ou moins fort) entre les actes antisémites et xénophobes commis en Europe et les événements dans cette partie du Moyen-Orient. D'aucuns affirment même qu'il existe en quelque sorte une importation du conflit israélo-palestinien. Dans quelle mesure cette affirmation est-elle correcte ?

En ce qui concerne la France, le sociologue Michel Wieviorka souligne dans son livre « *La tentation antisémite* », qu'un tel lien n'est pas si simple à tracer: « *de nombreux observateurs ont suggéré l'existence d'un lien entre l'actualité proche-orientale et la recrudescence des actes de violences antisémites en France. Il est vrai que le déclenchement de la deuxième Intifada (en septembre 2002) a provoqué une montée des chiffres, et qu'à plusieurs reprises, en 2002 et 2004, des pics en France ont coïncidé avec des événements importants liés au conflit israélo-palestinien. Mais, depuis, il semble que le phénomène de la violence antisémite, après avoir été porté par l'actualité internationale, s'en soit en quelque sorte autonomisé, se maintenant à un niveau élevé sans être subordonné désormais à des événements lointains* » (Wieviorka, 2005: 24). Dans cette étude, nous désirons examiner si le conflit dans la bande de Gaza, et plus précisément l'opération « Plomb durci », a eu un impact sur les rapports interculturels et sur le degré d'antisémitisme en Belgique.

Ce rapport est constitué de deux parties. Dans la première partie, nous étudions l'évolution des prises de position politiques concernant la thématique des rapports interculturels en Belgique et nous évaluons si le conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza -et plus particulièrement l'opération « Plomb durci » - a un impact sur cette évolution. Pour cela, nous réalisons d'abord un inventaire des prises de position et actes

politiques rapportés dans la presse écrite au sujet de la thématique des rapports interculturels et du dialogue interculturel. Nous examinons ensuite si des tendances différentes sont visibles avant, pendant et après l'opération « Plomb durci ».

Dans la seconde partie, nous examinons de manière plus directe l'éventuel impact du conflit sur les rapports interculturels, sur le dialogue interculturel et sur le degré d'antisémitisme au moyen d'une analyse de séries chronologiques. Pour ce faire, nous utilisons aussi bien les articles de presse que les signalements de faits antisémites qui ont été rapportés au Centre pour l'Egalité des Chances et pour la Lutte contre le Racisme.

1. LE DIALOGUE ET LES RAPPORTS INTERCULTURELS EN BELGIQUE ET LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN DANS LA BANDE DE GAZA

La première partie de notre recherche consiste en un inventaire des prises de position politiques et des actes politiques qui furent rapportés dans la presse écrite et qui sont pertinents dans le contexte de la thématique des rapports interculturels et du dialogue interculturel. Pour ce faire, nous avons suivi la méthode de 'l'analyse des prises de position politiques' (« *political claim analysis* »). Nous nous sommes basés sur le travail de Ruud Koopmans et Paul Statham qui se sont particulièrement intéressés aux différences internationales au sujet des prises de position politiques concernant l'immigration et la citoyenneté (Koopmans et Statham, 1999).

1.1. L'analyse des prises de position politiques (*political claim analysis*)

Une prise de position politique (« *political claim* ») peut être définie comme « une unité d'action stratégique dans la sphère publique qui consiste en une articulation intéressée et publique de demandes politiques, appels à l'action, propositions, critiques, ou attaques physiques qui affectent, réellement ou potentiellement, les intérêts ou l'intégrité du revendicateur et/ou d'un autre acteur collectif » (Koopmans et al, 2005 :24). En d'autres termes, une prise de position politique est définie comme l'expression d'une opinion politique, par des formes d'actions physiques ou verbales, quelle que soit sa forme d'expression (déclaration verbale, violence, répression, décision politique, manifestation, décision judiciaire, etc.) et quel qu'en soit l'acteur (gouvernement, mouvement social, ONG, individu anonyme, groupement professionnel, etc.). La palette de différents types de prises de position politiques est donc large. Elles peuvent prendre une forme discursive autant que non-discursive et peuvent être de nature violente ou illégitime.

Selon cette définition, les *attributions* d'attitudes ou d'opinions ne sont pas prises en compte, car seules les expressions directes d'une prise de position politique (dans un

discours ou par un acte physique) sont considérées dans l'analyse¹. De plus, pour être incluses dans l'analyse, les prises de position doivent être de nature politique, c'est-à-dire qu'elles doivent se rapporter à des problèmes sociaux collectifs et à leurs solutions, et non à des stratégies individuelles pour faire face à des problèmes individuels. Il est important de souligner par ailleurs que les prises de position politiques que nous relevons peuvent être hautement indésirables et répréhensibles. En d'autres termes, notre définition n'implique aucune considération d'ordre normatif. Par conséquent, dans le contexte de cette recherche, une prise de position 'politique' n'est pas nécessairement une prise de position légitime et démocratique, car des actes et des déclarations racistes ou anti-démocratiques sont aussi considérés comme des prises de position politiques.

Afin de rendre cette définition plus claire, nous donnons ici quelques exemples de prises de position politiques en rapport avec la thématique des rapports interculturels. Ils proviennent de la presse écrite belge francophone et néerlandophone des années précédentes:

- **Le 26/10/2007, dans Le Soir :**

Un anesthésiste a introduit une plainte contre un Musulman qui refusait l'intervention d'un anesthésiste alors que sa femme devait subir sans attendre une césarienne, pour le motif que le médecin était un homme.

- **Le 12/01/2009 dans La Dernière Heure Les Sports :**

Lors de la manifestation qui a eu lieu à Mons contre les attaques israéliennes, on a pu observer quelques débordements comme une personne portant le drapeau d'Israël avec une croix gammée dessinée dessus.

- **Le 14/11/2007, dans Het Laatste Nieuws :**

Katrien Van Hecke (écrivaine) organise une rencontre littéraire pour dresser des ponts entre les communautés Musulmanes et Juives.

¹ Nous pouvons illustrer ceci par un exemple. La phrase suivante ne sera pas prise en considération comme une prise de position politique : « la mosquée X, qui veut depuis longtemps être reconnue officiellement par les instances communales... ». Par contre une phrase telle que « la mosquée X demande aux instances communales d'être reconnue officiellement... » sera prise en considération. Dans le second exemple, l'expression même de la demande politique (l'événement) est rapportée, alors que dans le premier exemple, il n'y a pas d'événement précis : le journaliste impute une intention à l'acteur sans se référer à un événement précis (ici, une demande officielle de reconnaissance au conseil communal).

- **Le 20/05/2009, dans Le Soir :**

Les fédérations Musulmanes de Belgique ont écrit une lettre aux partis politiques afin qu'ils clarifient leur position sur le port du voile à l'école.

- **Le 20/06/2008 dans La Libre Belgique :**

Le collège communal de Bastogne a accepté le projet de construction d'une mosquée.

- **Le 17/10/2007 dans De Morgen :**

Meryem Kacar (député Groen ! à Gent) a demandé au conseil communal d'octroyer une parcelle particulière pour les Musulmans dans le cimetière de Gent.

- **Le 10/11/2007 dans De Standaard :**

Des inconnus ont saccagé une sandwicherie tenue par deux Musulmans. En plus du saccage, ils ont écrit sur les murs des inscriptions islamophobes.

Ces exemples sont tous des prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique, tantôt sous forme discursive (verbale), tantôt sous forme physique. Dans cette recherche, nous examinons s'il existe des changements en ce qui concerne le contenu et la teneur des prises de position politiques dans la presse belge qui s'opèreraient en fonction du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza, et plus précisément de l'opération « Plomb durci ». En nous basant sur la recherche de Koopmans et Statham (1999), nous nous focalisons sur les prises de position politiques qui sont rapportées dans la presse écrite, partant du principe que cette dernière nous offre une représentation de l'ensemble des évènements et des demandes politiques qui prennent place dans la sphère publique. Utiliser la presse comme un support dans lequel sont rapportées les prises de position politiques implique de nous intéresser uniquement à la narration des faits et non à l'opinion du journaliste à propos de ces mêmes faits. Comme nous l'avons expliqué précédemment, nous nous intéressons donc uniquement aux prises de position politiques effectives rapportées dans la presse et nous ne prenons pas en considération les attributions d'attitudes et d'opinions. La presse nous intéresse donc comme un outil de récolte d'informations, c'est-à-dire pour *ce* qu'elle rapporte et non pour la *manière* dont elle le rapporte.

Bien que la presse écrite offre généralement une bonne représentation des évènements qui se déroulent dans la sphère publique, il convient de faire quelques remarques méthodologiques concernant l'utilisation de la presse comme outil pour réaliser un inventaire des interventions des différents acteurs dans la sphère publique. La

question principale est de savoir si la presse rapporte de manière suffisamment exhaustive et fidèle les prises de position politiques qui prennent place dans la sphère publique. Ceci n'est pas forcément le cas. En effet, il faut prendre en considérations deux types de biais: d'une part, le biais de *sélection* des évènements et des sujets traités par les journalistes et, d'autre part, le biais de *description* de ces évènements et sujets (Earl et al, 2004 ; Barranco et Wisler, 1999).

Bien sûr, la sélection est inhérente au travail de journalisme. Le journaliste doit filtrer l'information et décider quelles informations présenter au détriment d'autres informations. Néanmoins, cette sélection semble obéir à certaines règles, explicites ou non, ce qui implique que tous les évènements n'ont pas la même probabilité d'être sélectionnés pour apparaître dans les journaux. Certains types d'évènements et de sujets sont considérés comme ayant plus de valeur que d'autres par les journalistes. En plus du processus de sélection présent dans toute la presse, chaque journal a sa propre identité et un public spécifique, ce qui peut l'amener à sélectionner les informations selon ses caractéristiques. De plus, la sélection peut dépendre de l'organisation spatiale des différentes agences de presse et rédactions de journaux : les lieux où se trouvent plus d'agences de presse ou de rédactions seront mieux couverts et apparaîtront plus fréquemment dans la presse.

Barranco et Wisler (1999) proposent trois solutions au biais de sélection : multiplier les sources médiatiques, ajouter des données en plus des sources médiatiques (organisation, police, etc.), et maintenir le biais constant sur toute la période, c'est-à-dire s'assurer que le journal n'a pas subi de changement éditorial au cours de la période. Dans la présente recherche, nous avons cherché à combiner ces trois solutions. Tout d'abord, nos données proviennent de 6 grands journaux de la presse quotidienne belge non gratuite, ce qui nous permet de multiplier les sources. Ensuite, nous ne nous sommes pas limités à une analyse de presse : nous avons diversifié nos données en utilisant les signalements d'antisémitisme fournis par le Centre pour l'Egalité des Chances et pour la Lutte contre le Racisme (nous y revenons plus loin dans l'analyse). Enfin, nous avons vérifié que les journaux utilisés ont été publiés de manière constante sur toute la période étudiée et qu'ils n'ont pas subi de changements éditoriaux notoires au cours de la période.

Le second biais – le biais de description – fait référence aux cas où les événements sélectionnés ne sont pas fidèlement rapportés, le travail journalistique n'étant pas toujours objectif ni exhaustif. Des auteurs ont mis en évidence que les « hard news » (c'est-à-dire

ce qui est factuel : le « qui », le « quand », le « quoi » etc.), malgré quelques erreurs ou omissions, reflètent généralement bien la réalité (Earl et al, 2004). Le problème se pose de manière plus grave concernant les « soft news », pour lesquelles l'opinion du journaliste joue un plus grand rôle. Cependant, sachant d'une part que nous ne nous intéressons qu'aux « hard news » (nous ne prenons pas en compte l'opinion des journalistes), et d'autre part que nous utilisons plusieurs journaux dans notre recherche de manière à compléter une information éventuellement manquante si une même prise de position politique apparaît deux fois, nous pouvons avancer que nous sommes en mesure de contrôler l'effet négatif du biais de description de la presse écrite.

1.2 Récolte et échantillonnage des articles de presse.

Dans le cadre de cette recherche, il n'était malheureusement pas réalisable d'analyser toutes les prises de position politiques présentes dans l'ensemble de la presse belge sur une période donnée. Ainsi, pour des raisons de faisabilité et pour encadrer de manière satisfaisante l'opération « Plomb durci » par deux périodes suffisamment longues afin de pouvoir comparer un « avant » et un « après », nous nous sommes focalisés sur la période du 3 septembre 2007 au 20 juin 2009 (94 semaines au total). Nous devions prendre un échantillon de journaux qui nous permettait le mieux possible de répondre à notre question de recherche. De ce fait, nous avons choisi de sélectionner les journaux quotidiens nationaux les plus lus, en essayant d'assurer une certaine équivalence entre les journaux francophones et néerlandophones. Pour la presse francophone, ceci nous a amenés à sélectionner « Le Soir », « La Dernière Heure » et « La Libre Belgique »². Pour la presse néerlandophone, le choix s'est porté sur « Het Laatste Nieuws », « De Standaard » et « De Morgen »³. Pour les journaux flamands, nous n'avons donc pas pris en compte « Het Nieuwsblad », alors qu'il s'agit du second journal le plus lu du côté néerlandophone. Ce choix s'explique par le fait que nous voulions travailler sur des journaux plus ou moins comparables des deux côtés de la frontière linguistique. De plus,

² Audience respective en terme de « *readers last period* » : 566 700, 465 000 et 183 000 et lecteurs pour la période 2008-2009 (chiffres de l'étude d'audience du CIM 2008-2009, source : La Libre Belgique, 16/09/2009, p. 14).

³ Audience respective en terme de « *readers last period* » : 1 081 400, 358 100 et 274 300 lecteurs pour la période 2008-2009 (chiffres de l'étude d'audience du CIM 2008-2009, source : La Libre Belgique, 16/09/2009, p. 14).

il faut noter l'étroite collaboration qui existe au niveau des rédactions entre « Het Nieuwsblad » et « De Standaard ».

Nous nous sommes donc focalisés sur la presse « payante ». Il est vrai que la presse gratuite est lue par la population belge de manière importante (« Métro » francophone : 540 900 lecteurs ; « Métro » néerlandophone : 366 200 lecteurs⁴). Cependant, nous avons fait le choix de ne pas inclure cette presse gratuite dans notre échantillon d'abord car nous voulions garder un nombre raisonnable d'articles à analyser ; ensuite, car la ligne éditoriale de ces journaux est difficile à identifier ; et enfin, car ces journaux éditent moins d'articles de fond et d'analyse. C'est par ailleurs pour ces mêmes raisons que nous avons préféré nous limiter aux versions imprimées des journaux de presse, sans prendre en considération les publications disponibles sur internet. De plus, il faut noter qu'en comparaison avec la presse écrite « payante », peu de prises de position politiques supplémentaires sont récoltées en ajoutant ces deux types de sources.

Pour récolter les articles, l'idéal aurait bien sûr été de prendre en compte tous les articles parus dans les six journaux sur la période qui nous intéresse. Dans le cadre de cette recherche, ceci est beaucoup trop coûteux en temps et en argent. Nous avons donc dû opter pour une procédure d'échantillonnage. Bien que notre unité d'analyse soit les prises de position politiques concernant les rapports interculturels, l'échantillonnage doit se faire au niveau des articles de journaux qui contiennent ces prises de position politiques.

Dans notre cas, établir un échantillon strictement aléatoire (c'est-à-dire tirer au sort les articles dans la base de données) n'est pas la procédure indiquée. En effet, afin de réaliser l'analyse statistique, nous découpons la période étudiée et regroupons les prises de position politiques par semaine⁵. Nous voulons donc éviter que certaines semaines soient sur-représentées et d'autres sous-représentées (ou pas représentées du tout) dans notre échantillon aléatoire. Ceci poserait des problèmes pour l'analyse de séries chronologiques que nous voulons réaliser. Nous devons donc opter pour une procédure d'échantillonnage par semaine.

⁴ Chiffres en terme de « *readers last period* » provenant de l'étude d'audience du CIM 2008-2009, source : La Libre Belgique, 16/09/2009, p. 14

⁵ Une couverture quotidienne de l'actualité pour chaque semaine n'est pas nécessaire pour la première partie de l'analyse, à savoir l'analyse descriptive. Elle sera par contre nécessaire pour la seconde partie de l'analyse : l'analyse des séries chronologiques. Nous reviendrons sur ce point plus loin dans l'analyse.

Pour comprendre notre méthode d'échantillonnage, il nous faut premièrement revenir sur une méthode utilisée dans le domaine de l'analyse de contenu, pour ensuite expliciter comment nous l'avons adaptée aux exigences de notre propre recherche. Dans l'analyse de contenu, une méthode d'échantillonnage largement utilisée consiste à élaborer ce que l'on appelle une « *constructed week* » (Neuendorf, 2002; et Krippendorf, 2004). Cette méthode consiste, pour un journal donné, à prendre les articles du lundi de la semaine 1, du mardi de la semaine 2, du mercredi de la semaine 3, et ainsi de suite jusqu'à obtenir une semaine complète. Un nombre très restreint de semaines ainsi construites permet d'avoir un échantillon représentatif du contenu d'un journal pour des périodes relativement longues (Lacy, Robinson & Riffe, 1995). Cependant, notre objectif est de réaliser un comptage du nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels par semaine, afin de pouvoir déterminer si des changements se produisent en raison des événements à Gaza. Nous ne sommes donc pas intéressés par le fait de construire une semaine-type représentative pour la généraliser à l'ensemble de la période⁶. Nous avons donc adapté la méthode de la « *constructed week* » aux exigences de notre recherche. Étant donné que nous avons 6 journaux et 6 jours par semaine (le dimanche n'est pas inclus dans l'analyse du fait que plusieurs journaux ne paraissent pas ce jour là), il est possible de construire une « semaine type » où chaque jour est attribué à un journal. Cependant, pour éviter qu'un biais ne soit introduit par le fait que certains jours sont plus propices que d'autres à l'apparition d'évènements et de prises de position politique, et par le fait que les différents journaux ont chacun une manière particulière de sélectionner et de traiter les informations, il convient de décaler les journaux d'un jour chaque semaine. En d'autres termes, nous voulons éviter que chaque jour de la semaine soit traité par le même journal chaque semaine. Pour ce faire, chaque jour est attribué à un journal la première semaine. Ensuite, en gardant le même ordre, nous décalons les journaux d'un jour chaque semaine. Ceci crée donc des cycles de 6 semaines⁷ au cours desquels chaque journal est pris en compte une fois pour chaque jour de la semaine. Ainsi, si nous ne pouvons omettre le fait que certains jours sont plus propices à la

⁶ Cette nécessité sera abordée plus longuement dans la seconde partie de l'analyse consacrée à l'analyse des séries chronologiques

⁷ Le lecteur intéressé trouvera à l'Annexe 1, un « cycle d'échantillonnage » tel que nous l'avons utilisé pour mener à bien la sélection des articles à analyser.

parution d'un type spécifique d'informations (par exemple, les nouvelles concernant le sport sont plus présentes le lundi) et que les différents journaux ont des lignes éditoriales spécifiques, nous pouvons avancer que la mise en place de ces cycles -où chaque journal est représenté pour chaque jour de la semaine- permet au moins de ne pas combiner ces deux biais et de les garder constants sur toute la période étudiée. De plus, le fait que ces cycles se répètent un grand nombre de fois sur la période permet un « brassage » des jours de la semaine et des journaux suffisamment important sur la période. Ainsi, nous obtenons une meilleure compréhension de l'évolution des prises de position politiques sur l'ensemble de la période étudiée en conservant les caractéristiques spécifiques des semaines considérées.

Etant donné le grand nombre d'articles qui paraissent quotidiennement dans les journaux, une sélection supplémentaire des articles était nécessaire. Nous avons donc dû créer un sous-échantillon contenant les articles pertinents pour notre étude ayant un lien direct avec notre question de recherche. Pour cela, nous avons suivi la méthode d'échantillonnage non aléatoire par sélection pertinente (« *relevance sampling* ») (Krippendorf, 2004 :119). Celle-ci consiste à ne retenir que les articles en lien avec la thématique des rapports interculturels. L'échantillon ainsi constitué n'est pas représentatif de l'ensemble du contenu des journaux mais reflète de manière assez exhaustive l'ensemble des articles parus sur le sujet des rapports interculturels. A partir de ces articles pertinents, une base de données des prises de position politiques a été formée.

Dans cette recherche, nous nous intéressons principalement à la thématique des rapports interculturels en Belgique, et nous portons une attention particulière à l'antisémitisme, au racisme et à l'islamophobie. C'est pourquoi nous nous focalisons particulièrement sur les prises de position politiques qui sont en lien avec la communauté Juive et la/les communauté(s) Musulmane(s)⁸. Concrètement, cela signifie que tous les articles contenant une prise de position politique dont l'auteur peut être considéré comme

⁸ Nous voulons explicitement insister sur le fait qu'il s'agit ici de catégories d'analyse et que nous n'y associons pas une vision essentialiste des groupes ethno-culturels ou religieux. Quand nous utilisons les termes de "communauté Juive" ou de "communauté(s) Musulmane(s)", nous ne souhaitons en aucun cas insinuer qu'il s'agit de blocs monolithiques. De plus, nous sommes bien conscients du fait que des processus complexes d'auto-identification et de *labelling* externe rentrent en jeu dans la détermination d'une identité ethno-culturelle et qu'une identification identitaire est souvent liée au contexte. Lors du codage, nous avons utilisé comme critère de sélection le fait que les acteurs étaient définis comme Juifs ou Musulmans par eux-mêmes ou par d'autres.

appartenant à la communauté Juive, ayant une origine arabe ou issu de l'immigration de pays Musulmans ont été sélectionnés. De plus, tous les articles contenant des prises de position politiques concernant des personnes appartenant à la communauté Juive, des personnes d'origine arabe ou des personnes issues de l'immigration de pays Musulmans furent sélectionnées, indifféremment de l'auteur de la prise de position politique. Le second type d'article est, bien entendu, plus fréquent que le premier. Pour être sélectionnées, les prises de position politiques doivent concerner les rapports interculturels en Belgique et non la politique internationale (excepté si des évènements de politique internationale ont un impact sur les rapports interculturels en Belgique ; comme par exemple, les manifestations pendant « Plomb durci »). Plusieurs codeurs ont travaillé sur la constitution de la base de données des articles et des prises de position politiques. Ce travail a demandé une collaboration étroite entre les codeurs, afin d'assurer une homogénéité des critères de sélection des articles.

Pour former le sous échantillon des articles pertinents, nous avons opté pour une recherche par mots-clés, en respectant nos décisions concernant les journaux correspondant à chaque jour. Tous les articles ainsi sélectionnés ont été lus intégralement pour déterminer leur pertinence selon les critères expliqués ci-dessus. Par la suite, les prises de position présentes dans les articles ont été soigneusement repérées et codées. La recherche par mots-clés⁹ a été réalisée dans deux bases de données qui recensent l'ensemble des articles de la presse belge. Il s'agit de *PressBanking* pour les articles de la presse belge francophone, et de *Mediargus*, pour les articles de la presse belge néerlandophone. Etant donné les mots-clés que nous utilisons, nous avons été confrontés à un grand nombre d'articles non-pertinents pour notre question de recherche (par exemple, des articles sur la cuisine turque ou sur la voile). Cependant, nous avons préféré couvrir notre sujet plus largement plutôt que de passer à côté d'articles qui auraient pu être pertinents.

⁹ Pour la recherche en français : juif* juiv* judai* musulman* islam* antisémit* mosquée* synagogue* casher* halal* imam* rabbin* voile* kippa* *sionis* arab* « nord-africain* » maghreb*
Pour la recherche en néerlandais : jood* jod* judaïsm* islam* moslim* antisemi* synagoge* moskee* kosher* halal* imam* rabbi* *zionis* hoofddoek* keppel* arabi* anti-zionis* “noord-afrikaan*” maghreb*

1.3. L'inventaire des prises de position politiques.

Avec les articles sélectionnés dans l'échantillonnage, nous établissons un inventaire détaillé des prises de position politiques qui s'y trouvent. Selon Statham, Koopmans et Giugni (Koopmans et al, 2005) une prise de position politique peut être traduite en cinq éléments :

- L'acteur : celui qui exprime une prise de position politique.
- La forme : la manière dont est exprimée la prise de position politique.
- La cible : celui à qui s'adresse la prise de position politique.
- Le contenu : la problématique et le message de la prise de position politique.
- L'objet : l'individu ou le groupe qui sera affecté par la prise de position politique (positivement ou négativement).

Ainsi chaque prise de position politique peut être traduite en fonction de ces cinq éléments. Ils ne doivent cependant pas tous être présents pour rendre compte de la prise de position politique : seuls la forme et l'objet doivent être impérativement présents. Pour le codage, la prise de position est à chaque fois reformulée de la manière suivante : un acteur (le sujet) entreprend une action (la forme) dans la sphère publique, afin d'obtenir d'un second protagoniste (la cible) qu'il fasse quelque chose (le contenu) à propos d'un tiers (l'objet). Voici quelques exemples pour bien comprendre la distinction entre ces cinq éléments :

L'acteur	La forme	la cible	le contenu	l'objet
La commune de Forest	a décidé		de s'affilier à l'intercommunale d'inhumation	pour permettre aux Musulmans d'être inhumés selon leurs rites
Des inconnus	ont incendié			une synagogue
Le collectif 'Divers en Actief'	a fait signer une pétition	demandant au conseil communal de Gent	de ne pas voter pour l'interdiction du port du voile	(dans le bénéfice des jeunes filles musulmanes)

Plusieurs variables sont attachées à chaque élément, permettant ainsi une description très précise de l'élément considéré. Par exemple, pour l'acteur de la prise de position, nous identifions d'abord à quel groupe il appartient (groupe minoritaire,

gouvernement, médias, etc.), ensuite son type (acteur individuel ou groupe organisé), son champ d'action, son parti politique (s'il y a lieu) et enfin, s'il fait partie ou non d'une minorité culturelle. Afin d'identifier ces cinq éléments et les variables qui les détaillent, nous utilisons un « codebook » standardisé. Nous avons repris et adapté¹⁰ le codebook utilisé par « Eurislam »¹¹, un projet financé par la Commission Européenne qui étudie les prises de position politiques au sujet de l'islam dans la presse européenne.

A l'issue du travail de codage, nous avons obtenu une base de données de 477 prises de position politiques, parmi les 325 articles sélectionnées par pertinence¹². Trois codeurs ont travaillé sur la sélection des articles pertinents et sur le codage des prises de position politiques contenues dans ces articles. La plupart des études basées sur une analyse de contenu utilisent plusieurs codeurs, car le travail de codage est trop lourd pour une personne seule. La question récurrente est donc de savoir si les différents codeurs repèrent et codent les prises de position politiques de la même manière. La plupart du temps, cette question se règle par une formation commune de tous les codeurs à la technique de codage et la détermination de la « fiabilité inter-codeur » (« *intercoder reliability* »), c'est-à-dire, évaluer si les codeurs codent de la même manière. Dans le cadre de cette recherche, le codage peut être considéré comme fiable pour au moins trois raisons. Tout d'abord, les trois codeurs furent formés au codage de la même manière. Ensuite, ils sont restés en contact permanent afin d'échanger leurs questions et leurs avis sur certaines prises de position politiques difficiles à coder. Enfin, deux des trois codeurs ont relu ensemble l'entièreté du codage réalisé et se sont assurés de la continuité et de l'homogénéité du codage. A cette occasion, de nombreux cas ont été corrigés ou supprimés. Un bon niveau de cohérence sur l'ensemble de la base de données est donc assuré. Il n'est donc pas nécessaire de tester statistiquement la fiabilité inter-codeur.

De manière générale, nous avons suivi les instructions de codage de Koopmans et Statham (1999). Concrètement, cela signifie que lors de la répétition d'une même prise de position politique dans deux ou plusieurs articles, nous ne l'avons retenue qu'une fois,

¹⁰ Disponible sur demande.

¹¹ <http://www.eurislam.eu>

¹² 120 articles ont été sélectionnés dans la presse francophone et 205 articles dans la presse néerlandophone. Parmi les articles de presse francophone, 173 prises de position politiques ont été repérées. Parmi les articles de presse néerlandophone, 304 prises de position politiques ont été récoltées.

condensant toutes les informations des différents articles pour détailler le codage au maximum. En revanche, concernant les prises de position politiques faites conjointement par plusieurs acteurs de type différent, nous n'avons pas suivi la procédure de Koopmans et Statham, en ceci que nous n'avons pas répertorié la multiplicité des acteurs. Pour une trentaine de cas, nous avons donc sélectionné l'acteur le plus pertinent dans le cadre du sujet concerné. Ceci nous a menés à mettre l'accent sur les groupes minoritaires religieux et non religieux, sur les associations antiracistes et de défense des droits de l'homme et sur les acteurs politiques institutionnels. Enfin, pour ce qui est du décalage temporel entre l'apparition de la prise de position politique dans la sphère publique et son apparition dans la presse nous nous sommes limités à sélectionner les prises de position faites dans la même semaine du jour de parution de l'article.

1.4. Résultats de l'analyse descriptive

Avec la base de données des prises de position politiques, constituée selon la méthode décrite ci-dessus, nous pouvons observer les différentes évolutions dans le débat public concernant les rapports interculturels en Belgique (avec un intérêt particulier pour la communauté Juive et la/les communauté(s) Musulmane(s)). Entre autres, cette démarche nous permet de déterminer qui sont les acteurs qui s'expriment et à propos de quels sujets.

Tableau 1. Les sujets abordés dans les prises de position politiques

	Effectifs	%
1. Immigrants et asile.	1	
reconnaissance, droits de résidence	1	0,2
2. Politiques d'intégration des minorités.	230	
intégration des minorités en général	6	1,2
droits des minorités: naturalisation, citoyenneté et participation politique	2	0,4
droits sociaux: marché du travail, éducation, santé et acquisition du langage	6	1,2
accommodements religieux	178	37,3
droits culturels: autres	2	0,4
discrimination et traitement inégal	3	0,6
problème des minorités: crime, extrémisme politique et religieux, position de la femme	28	5,7
relations inter/intra ethnique	5	1
3. Antiracisme	166	
racisme dans un contexte institutionnel	8	0,6
racisme non-institutionnel: général	7	1,4
racisme non institutionnel: appels moraux à la tolérance	37	7,8
racisme non-institutionnel: réponse éducative	9	1,9
racisme non institutionnel: contre-mobilisation	4	0,8
protection des minorités contre la violence	7	1,5
alliance et exclusion par rapport aux partis d'extrême droite	1	0,2
répression: réponse politique	8	1,7
répression: réponse judiciaire	5	1
répression: réponse de la police	6	1,3
dénonciation de l'antisémitisme	38	7,8
dénonciation de discours islamophobes	27	5,7
dénonciation de discours négationnistes	9	1,9
4. Xénophobie	46	
discours xénophobe: en général	1	0,2
discours antisémite	13	2,7
contre l'islamification et antimusulmans	26	5,2
discours négationniste	6	1,3
5. Politique internationale	31	
conflit israélo-palestinien	7	1,5
Plomb durci (contre)	9	1,9
Plomb durci (pour)	2	0,4
politique internationale: autre	1	0,2
WW2/holocauste	12	2,5

Le tableau 1 nous permet de déterminer les sujets sur lesquels les acteurs se sont positionnés dans la sphère publique lors de la période étudiée. Nous voyons directement que les sujets concernant les politiques d'intégration des minorités culturelles sont les plus fréquents (230 prises de position), suivis des prises de position antiracistes (166 prises de position) et des prises de position xénophobes (46 prises de position). Les prises de position politiques liant des événements de politique internationale avec des événements concernant les rapports interculturels en Belgique sont moins fréquents (31 prises de position) et le thème de l'immigration et de l'asile n'apparaît pratiquement pas (1 prise de position). Rappelons encore une fois que nous étudions un échantillon d'articles pertinents sélectionnés selon qu'ils contiennent une prise de position politique impliquant (un membre de) la communauté Juive ou de la/des communauté(s) Musulmane(s), que ce soit comme acteur, objet ou cible. Ceci explique pourquoi le thème de l'asile apparaît si peu dans notre base de données, alors qu'il fut un thème fréquemment abordé dans les débats politiques durant la période que nous étudions.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 1, 46 prises de position politiques furent identifiées comme racistes, antisémites ou xénophobes. Une grande partie de ces prises de position (26 prises de position politiques) est de nature islamophobe. Ainsi, un grand nombre de prise de position politiques dénoncent une « incompatibilité » entre « la culture Musulmane et la culture occidentale ». Un bon exemple est la citation du Père Samuel déclarant que « chaque famille arabo-musulmane est une famille en trop ». Les actions du Vlaams Belang ressortent également, avec leur lutte contre « l'islamification » de la société belge, dont le point d'orgue fut la manifestation « Stop Islamification in Europe » en septembre 2007. Les autres prises de position racistes et xénophobes comptabilisées sont de nature antisémite (13 prises de position). Il s'agit, par exemple, des slogans antisémites formulés pendant les manifestations contre l'opération militaire israélienne « Plomb durci » en janvier 2008, de même que des concerts organisés par le groupe néo-nazi « Blood and Honour ».

Inversement à cela, nous pouvons constater que les prises de position politiques antiracistes sont très nombreuses et composées en grande partie de prises de position concernant des appels à la tolérance et au dialogue (37 prises de position). Il peut s'agir de déclarations faites dans les médias, d'initiatives culturelles, telles que l'ouverture d'un centre culturel judéo-marocain ou encore la publication de livres pour enfants parlant de

la multiculturalité et de la diversité. Il s'agit donc bien de prises de position politiques visant à affirmer la tolérance et le dialogue entre les cultures. Plus précisément un certain nombre de prises de position politiques sont spécifiquement antiracistes et condamnent des discours ou des actes xénophobe, racistes ou antisémites. Il s'agit essentiellement de dénonciations de discours antisémites (38 prises de position), de discours islamophobes (27 prises de position), et de négationnisme (9 prises de position). Il peut s'agir de situations très claires, comme la demande du « Meldpunt Discriminatie Internet » pour la suppression des jeux vidéo à caractère antisémite sur internet, ou les nombreuses réactions suite à des concerts de « Blood and Honour » (entre autres un concert en mars 2008, organisé pour l'anniversaire d'Hitler). D'autres cas ont soulevé la controverse quant à savoir s'il s'agissait ou non d'antisémitisme ou d'islamophobie (nous pensons entre autre à la controverse à propos de l'émission de la VRT « Plat préféré », qui présentait le plat préféré d'Hitler ; ou encore, aux débats à propos d'un article du *Standaard* du 2 février 2008, écrit par Geert Van Istendael et Benno Barnard).

Enfin, nous pouvons constater que la prégnance de la catégorie concernant les politiques d'intégration est due à la très grande quantité de prises de position politiques concernant des accommodements religieux (178 prises de position). Ces prises de position concernent majoritairement des accommodements vis-à-vis des communautés Musulmanes et dans une moindre mesure vis-à-vis de la communauté Juive (respectivement 173 et 5 prises de position). La grande majorité de ces prises de position politiques concernent le thème spécifique du port du voile (77 prises de position). Il s'agit essentiellement du débat sur l'autorisation ou non du port du voile dans les administrations publiques (44 prises de position), un débat qui prit place après que certains conseils communaux aient décidé d'interdire le port du voile dans les administrations publiques. L'exemple le plus significatif est celui de la polémique engendrée par les discussions au conseil communal de Gent en octobre et novembre 2007 : de nombreux acteurs politiques ont pris position en dehors du contexte des discussions au sein du conseil communal gantois et des associations se sont mobilisées, telle que la pétition lancée par « Divers en Actief » pour demander à ce que cette interdiction ne soit pas votée. Des débats similaires ont eu lieu au conseil communal de Lier en janvier 2008 ou encore au conseil communal de Mechelen en mars 2008. Lors de la période couverte par notre étude, le débat s'est aussi posé dans le cadre du système scolaire. Cependant, les mobilisations ont été moins vives et moins concentrées dans le

temps et la « non-décision » a primé dans le débat (l'autorisation, ou non, du port du voile ayant été laissée à la discrétion des directeurs d'écoles). Ce n'est que peu après (année scolaire 2009-2010), en dehors de la période considérée par notre étude, que le débat à propos du voile à l'école va attirer l'attention, à la suite notamment des mobilisations consécutives à l'interdiction du port du voile à l'Athénée d'Anvers et à la suite de la décision concernant toute la communauté flamande.

Enfin, le dernier sujet le plus abordé concernant les accommodements religieux est relatif à la construction de mosquées et de minarets (24 prises de position). Encore une fois, les prises de position politiques tournent essentiellement autour de décisions des conseils communaux. A la différence des décisions concernant le port du voile qui sont le plus souvent négatives, les décisions politiques concernant la construction de mosquées et de minarets sont mitigées, promulguant parfois des autorisations, parfois des refus. Les prises de position politiques proviennent le plus souvent de la mosquée qui fait sa demande d'autorisation, suivie de la décision du conseil communal. A ceci s'ajoute parfois des contre-mobilisations, provenant principalement du Vlaams Belang.

En conclusion, nous pouvons affirmer sans hésiter que pendant la période couverte par notre étude, les prises de position politiques se sont concentrées sur des questions de gestion de la diversité culturelle et des pratiques religieuses et à propos des accommodements y afférant dans la sphère publique, en grande majorité concernant la/les communauté(s) Musulmane(s). Le débat public concernant les rapports interculturels se concentre clairement sur le thème du port du voile. Un autre résultat notoire tient dans le fait qu'un grand nombre de prises de position politiques sont de nature antiraciste, condamnant la xénophobie. Un grand nombre d'entre elles concernent la dénonciation de l'antisémitisme et du négationnisme. Il est positif de constater que les prises de position politiques antiracistes et d'appel au dialogue sont beaucoup plus nombreuses que les prises de position racistes et xénophobes. Il faut néanmoins souligner que ceci peut être dû à un phénomène de sélection de l'information dans les journaux, qui préfèrent peut-être accorder la parole aux acteurs « légitimes » dénonçant le racisme que relayer les déclarations et actes politiques des acteurs racistes et xénophobes sans y répondre.

Après cette analyse descriptive explicitant les sujets les plus abordés dans les prises de position politiques, nous souhaitons nous attarder sur les acteurs : qui prend position politiquement et sur quel sujet ? A l'aide du tableau 2, nous présentons les acteurs qui se

sont le plus exprimés dans la sphère publique lors de la période couverte par notre étude ainsi que les sujets qu'ils abordent.

Pour déterminer quels sont les sujets principaux dans lesquels interviennent les différents types d'acteurs dans l'espace public, nous avons donc repris dans le tableau suivant les principales catégories d'acteurs, de même que les sujets les plus abordés que nous venons d'identifier. Pour des questions de lisibilité, tous les types d'acteurs et de sujets ne sont pas repris, ce qui nous permet de nous focaliser sur les tendances les plus significatives.

Tableau 2. Tableau croisé pour les catégories d'acteurs et les sujets abordés dans les prises de position politiques.

Qui se positionne politiquement et sur quel sujet ?										
	accommodements religieux	problèmes sociaux des minorités	appels moraux	anti-racisme	dénonciation islamophobie	dénonciation antisémitisme et négationnisme	anti-sémite	anti-islam	autres	total
individus	20	8	4	4	7	5	4	2	8	62
gouvernement	46	1	4	11	3	6	0	1	3	75
legislatif	16	1	1	6	3	2	1	0	2	32
judiciaire	6	2	0	2	0	1	1	0		12
partis politiques	33	1	2	2	1	1	1	9		50
médias	1	2	0	1	5	10	0	5	8	32
organisations professionnelles	17	3	15	5	2	4	3	1	8	58
minorités culturelles	5	3	1	6	4	11	0	0	13	43
minorités religieuses	16	1	6	3	0	0	0	0	5	31
pro-minorité et solidarité	6	3	0	6	2	6	0	0	4	27
extrême droite	0	0	0	0	0	0	3	3		6
inconnus	1	0	1	2	0	0	6	3	4	17
autres	11	3	3	7	0	1		2	5	32
total	178	28	37	55	27	47	19	26	60	477

Nous pouvons constater que les acteurs qui s'expriment le plus sont les « acteurs gouvernementaux »¹³, et ce, le plus souvent sur des questions d'ordre culturel et religieux. Ce sont surtout les autorités communales qui se positionnent politiquement sur ces questions (par exemple, des décisions visant à encadrer le sacrifice du mouton ou des

¹³ Il est à noter que la catégorie « acteur gouvernemental » est à prendre au sens large : il peut s'agir d'acteurs faisant partie du pouvoir exécutif à tous les niveaux de pouvoir.

décisions relatives à la construction d'une mosquée ou d'un minaret). Enfin à des niveaux plus élevés de pouvoir, les prises de position politiques relèvent beaucoup moins de décisions politiques que de déclarations dans les médias. Ainsi, Marino Keulen, ministre flamand de la diversité et de l'intégration et Marie Arena, ministre pour l'Egalité des chances et du Dialogue interculturel ont été sollicités de nombreuses fois pour s'exprimer sur le thème de la diversité. Les « acteurs législatifs » s'expriment aussi essentiellement sur des questions d'ordre culturel et religieux. Mis à part quelques décisions politiques telles que celle des Sénateurs de supprimer la dotation publique au Front National suite aux chants antisémites de M. Delacroix, les « acteurs législatifs » se positionnent politiquement le plus souvent par des déclarations.

Si les acteurs gouvernementaux et législatifs sont tous des individus appartenant à des partis politiques, une catégorie spécifique a été créée pour les acteurs de prises de position politiques faites par des (membres de) partis politiques en dehors de leurs responsabilités législatives ou gouvernementales. Nous nommons ces acteurs « partis politiques ». Il est particulièrement intéressant de constater qu'un grand nombre de prises de position politiques islamophobes proviennent de cette catégorie et sont essentiellement le fait du Vlaams Belang, notamment via le soutien et la participation à la manifestation « Stop Islamisation of Europe » en septembre 2007. De même, les acteurs politiques s'expriment beaucoup à propos des accommodements religieux. Comme par exemple lorsque les présidents de partis francophones ont transmis la position officielle de leur parti sur le port du voile à l'école suite à la demande faite par le collectif citoyen « Neutralité.be ». Cependant, le Vlaams Belang est un des acteurs les plus importants à s'exprimer sur ce sujet. Etant donné le cordon sanitaire imposé à ce parti, on ne le retrouve jamais dans la catégorie des « acteurs gouvernementaux », et très peu dans les assemblées représentatives. C'est pourquoi le Vlaams Belang est le parti qui s'exprime le plus en tant que tel dans l'espace public. Comme exemple, on peut citer les manifestations contre la construction de mosquées (notamment celle d'Attakwa à Kortrijk en mars 2009) la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres anversoises pour critiquer la fête du mouton en décembre 2008 ou encore la diffusion d'un CD sur lequel on pouvait entendre une chanson critiquant l'augmentation du nombre de mosquées en Belgique.

Les organisations professionnelles représentent des organisations très hétérogènes. Il s'agit principalement d'artistes (écrivains, metteurs en scène de théâtre, peintres,...),

d'avocats, de médecins ou encore de professeurs et directeurs d'écoles. Comme les autres types d'acteurs, les organisations professionnelles prennent position politiquement principalement sur le sujet des accommodements religieux. Ces dernières sont néanmoins beaucoup plus spécifiques que pour les autres catégories d'acteurs. Par exemple, beaucoup de prises de position politiques concernant le respect de certaines exigences religieuses dans la pratique médicale proviennent de médecins. Il est frappant de constater que les organisations professionnelles sont celles qui font le plus d'appels à la tolérance. A travers divers événements artistiques et culturels, ils appellent au calme, à la tolérance et à la multiculturalité.

La catégorie des « acteurs individuels » est hétérogène. Il s'agit principalement d'individus qui ne s'expriment pas au nom d'une organisation précise et identifiable. De plus, beaucoup des prises de position politiques ainsi classifiées sont issues de la rubrique du courrier des lecteurs. Parmi la diversité des sujets abordés, ils s'expriment pour une grande part à propos des problèmes dont les minorités seraient responsables, ou encore ils critiquent une position infériorisée de la femme dans l'Islam ou une trop grande « susceptibilité » de la communauté Juive.

Enfin, il est aussi intéressant de souligner, en parallèle à cela, que d'autres acteurs n'ont pas pu être identifiés du tout. Il s'agit des acteurs classés dans la catégorie « inconnus » qui expriment le plus souvent de prises de position sous forme d'actes physiques violents. Ces acteurs sont majoritairement responsables de prises de position politiques antisémites, comme par exemple la tentative d'incendier la synagogue Beth Hillel à Forest en janvier 2009 ou des jets de pierre sur la synagogue Machsike Hadass en décembre 2007. Un exemple de prise de position politique islamophobe faite par des acteurs inconnus est le saccage d'une ferme où se déroulait le sacrifice du mouton en décembre 2008.

Après avoir analysé les sujets les plus abordés en fonction des différentes catégories d'acteurs, nous nous focalisons sur l'objet de la prise de position politique, c'est-à-dire le groupe ou l'individu qui sera affecté, réellement ou potentiellement, par la prise de position politique. Sur les 477 prises de position politiques de notre base de données, 101 ont pour objet, entre autres, les partis politiques, les gouvernements et les médias. Toutes les autres concernent soit des groupes d'extrême droite soit des minorités culturelles ou religieuses. Dans le tableau 3, nous présentons en vis-à-vis le type d'acteur qui émet une prise de position politique et l'objet de cette dernière.

Tableau 3. Tableau croisé pour le type d'acteur (lignes) et l'objet des prises de position politiques (colonnes).

	gouvernement, parti politique, media	extrême droite	immigrés	groupes religieux	Musulmans	Juifs	autres	total
individus	21	2	1	4	23	11	0	62
gouvernements	10	7	5	1	45	7	0	75
législatif	4	8	1	0	16	3	0	32
judiciaire	1	2	1	1	5	2	0	12
partis politiques	4	6	0	0	40	0	0	50
médias	11	4	3	0	10	4	0	32
organisations professionnelles	10	2	1	5	30	10	0	58
minorités culturelles	17	4	2	0	11	7	2	43
minorités religieuses	4	2	0	1	24	0	0	31
prominorité et solidarité	5	6	1	1	12	2	0	27
racistes et xénophobes	0	0	0	0	3	3	0	6
inconnus	4	2	1	0	3	7	0	17
autres	10	1	2	2	14	3	0	32
total	101	46	18	15	236	59	2	477
acteurs politiques institutionnels	18	21	6	1	101	10	0	157
individus et inconnus	25	4	2	4	26	18	0	79

Nous pouvons constater qu'une grande partie des prises de position politiques ont comme objet les Musulmans (236 des 477 prises de position). Ceci peut s'expliquer par ce que nous avons vu précédemment, à savoir la prégnance des débats sur les accommodements religieux qui concernent essentiellement le thème du voile. La communauté Juive est l'objet de 59 prises de position politiques et les groupes d'extrême droite sont l'objet de 46 prises de position politiques.

Nous voudrions attirer l'attention sur les deux dernières lignes du tableau, qui fournissent des résultats intéressants. Ces lignes ont été calculées en agrégeant différents types d'acteurs pour faire ressortir certaines tendances. La première de ces deux lignes est une agrégation des « acteurs politiques institutionnels » (nous avons donc additionné les prises de position des partis politiques, des membres de gouvernements et des représentants dans les assemblées législatives). Il est marquant de constater que ces acteurs comptent pour près de la moitié des prises de position politiques concernant la/les communauté(s) Musulmane(s) (101 prises de position sur les 236). Ce constat est à mettre en parallèle avec la dernière ligne du tableau qui est une agrégation des prises de position politiques faites par des acteurs individuels et inconnus. Nous constatons que

relativement, pour cette catégorie d'acteurs, la proportion de prises de position politiques concernant la communauté Juive est plus importante que pour la catégorie des acteurs institutionnels. Ces constats mènent à la conclusion que le débat à propos des Musulmans se déroule plutôt au niveau institutionnel (du fait qu'ils concernent essentiellement la reconnaissance politique et institutionnelle des différents accommodements religieux) alors que la communauté Juive est l'objet de discussions non-institutionnalisées.

L'étape suivante de notre analyse descriptive est de déterminer comment se positionnent les acteurs par rapport aux différents objets. Pour ce faire nous avons utilisé une variable déterminant si la prise de position politique était positive et en faveur (approbation, soutien) ou négative et en défaveur (désapprobation, agressivité) de l'une ou l'autre communauté. Il y a trois scores possibles à cette variable : défavorable (codée « -1 »), neutre (codée « 0 »), ou favorable (codée « +1 »). Il est important de signaler qu'un score en défaveur d'une communauté ne signifie pas forcément qu'il s'agit d'une prise de position raciste et xénophobe. Il peut s'agir d'une prise de position légitime et argumentée mais qui critique ou est défavorable à un certain groupe. Il peut aussi s'agir d'une décision de décliner une demande d'accommodement à des spécificités culturelles ou religieuses. Cependant, il est clair que les prises de position politiques xénophobes, racistes ou antisémites reçoivent le score de « -1 ». Quelques exemples peuvent éclaircir le lecteur sur la manière de coder cette variable. Nous considérons comme « défavorables » les prises de position politiques xénophobes telles que les tentatives d'incendie de synagogue, la chanson antisémite chantée par le membre du Front National M. Delacroix ou encore la manifestation contre l'islamisation de la société belge organisée par le Vlaams Belang. Cependant, d'autres prises de position politiques, que l'on ne peut pas qualifier de xénophobes, mais qui sont en défaveur de l'une ou l'autre communauté ont de même été codées « -1 ». Par exemple, la Cour Constitutionnelle qui décide que le voile et la kippa seront interdits dans les salles de tribunaux. Nous voyons bien que cette prise de position politique, sans être xénophobe est en défaveur de la demande d'une communauté, et est par conséquent codée « -1 ». Inversement un certain nombre de prises de position politiques sont en « faveur » des demandes de l'une ou l'autre communauté en ce sens qu'elles y répondent positivement. Par exemple, ont été codées « +1 », des prises de position politiques telles que la décision des communes de Lebbeke et de Dendermonde de collaborer pour organiser au mieux la fête de l'Aïd; la demande de la mosquée de Rupelstreek aux autorités communales de pouvoir agrandir

ses locaux ou encore la reconnaissance officielle du ministre Keulen des six premières mosquées de Flandre en décembre 2007. Enfin un certain nombre de prises de position politiques ont été codées comme « neutre » (« 0 »). Il s'agit de prises de position ambiguës qui argumentent positivement et négativement ou ne sont « ni pour ni contre ». Ces prises de position politiques sont néanmoins peu nombreuses.

Nous pouvons maintenant déterminer la position moyenne de chaque type d'acteurs par rapport à l'objet de sa prise de position politique. Un score moyen de +1 signifie donc que l'acteur n'a fait que des prises de position politiques favorables et inversement, un score moyen de -1 signifie que l'acteur n'a fait que des prises de position politiques défavorables. Concrètement, la majorité des acteurs ont une position entre ces deux extrêmes et, par conséquent, au plus le score est proche de +1 au plus la proportion de prises de position politiques en faveur d'un groupe donné est grande et, inversement, au plus le score est proche de -1 au plus la proportion de prises de position politiques en défaveur d'un groupe donné est grande. Le tableau 4 présente les positions moyennes de différents types d'acteurs par rapport aux Musulmans. De manière générale, la plupart des acteurs tiennent un discours assez favorable et accommodant par rapport aux Musulmans.

Tableau 4. Position moyenne des acteurs par rapport aux Musulmans.

ACTEUR	N	position
Gouvernement	61	+ 0,27
Législatif	21	+ 0,38
judiciaire	10	0,00
Partis politiques	47	- 0,38
Médias	18	+ 0,05
organisations professionnelles	44	+ 0,47
minorités culturelles	19	+ 0,63
minorités religieuses	30	+ 0,83
antiracistes, pro-minorité,...	17	+ 0,58
racistes et xénophobes	3	-1,00
société civile (autres)	11	- 0,09
individus ou inconnus	50	+ 0,38

Le type d'acteurs qui s'expriment le plus favorablement est la catégorie des acteurs identifiés comme « minorités religieuses » (score moyen de +0,83). Sur 29 des 30 cas, il s'agit de Musulmans qui s'expriment à propos de l'Islam ou des Musulmans. Cependant,

ce type d'acteurs ne s'exprime pas uniquement positivement vis-à-vis des Musulmans (sinon son score moyen serait de +1), ce qui nous amène à affirmer que nous ne pouvons en aucun cas parler d'une communauté Musulmane monolithique au sein de laquelle ne circulerait aucune critique interne.

Il n'est pas tellement étonnant de constater que des organisations ouvertement racistes et xénophobes ont systématiquement des prises de position politiques négatives envers les Musulmans. Nous retrouvons aussi une moyenne défavorable pour la catégorie « partis politiques ». Ceci s'explique par l'abondance de prises de position issues du Vlaams Belang, qui compte pour 24 des 47 cas présents dans la catégorie des partis politiques et qui s'exprime systématiquement négativement par rapport aux Musulmans (d'où son score moyen de -1). Les autres partis politiques présents dans cette catégorie se positionnent souvent de manière plus favorable.

Globalement, nous pouvons avancer que la plupart des acteurs ont des prises de position politiques favorables par rapport aux Musulmans. Bien sûr, ces derniers font l'objet de débats sociétaux, mais –extrême droite et organisations racistes mises à part- il s'agit principalement de prises de position politiques positives et accommodantes.

Tableau 5. Position moyenne des différents acteurs par rapport à la communauté Juive.

ACTEUR	N	Position
gouvernement	17	0,82
législatif	11	0,64
judiciaire	5	0,60
partis politiques	4	0,50
médias	15	1,00
organisations professionnelles	23	0,52
minorités	25	0,92
minorités religieuses	2	1,00
antiracistes et pro-minorités	9	1,00
racistes et xénophobes	3	-1,00
société civile (autres)	3	0,00
individus ou inconnus	31	-0,06

Dans le tableau 5 nous reproduisons l'exercice avec la communauté Juive. De manière générale, les acteurs présentent une position relativement favorable par rapport à la communauté Juive, mis à part les organisations racistes et xénophobes qui n'ont émis que des prises de position en leur défaveur (leur score est de -1), ce qui n'est pas une surprise.

Nous pouvons surtout être frappés par le nombre d'acteurs qui présentent une position totalement favorable (+1) par rapport à la communauté Juive, par exemple les médias et les organisations antiracistes. C'est aussi le cas des « minorités religieuses », mais il ne s'agit que de deux prises de position qui, de plus, émanent de membres de la communauté Juive elle-même. Il est en outre frappant de constater que les acteurs politiques se positionnent relativement peu au sujet des Juifs et, le débat au sujet des accommodements religieux envers la communauté Juive est à peine présent. Le score légèrement négatif pour le groupe des acteurs individuels et anonymes s'explique par le nombre d'actes antisémites perpétrés par cette catégorie d'acteurs.

1.5 L'opération « Plomb durci » et les prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique.

Plus loin dans le rapport, nous réaliserons une analyse statistique pour déterminer de manière précise si l'opération « Plomb durci » dans la bande de Gaza a eu un impact sur le nombre de prises de position émises dans la presse. Nous allons aussi appliquer la même analyse pour déterminer si cette opération militaire a eu un impact sur le nombre de signalements d'actes antisémites fournis par le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR). Dans cette première partie descriptive, nous voulons tout d'abord déterminer de manière plus triviale s'il y a des changements notables sur le type de prises de position politiques émises avant, pendant et après l'opération « Plomb durci ». Notre période d'étude s'étend comme précédemment, du 3 septembre 2007 au 20 juin 2009.

Dans le tableau 6, nous différencions trois périodes : avant « Plomb durci » (de septembre 2007 au 26 décembre 2008), pendant « Plomb durci » (du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009) et après « Plomb durci » (du 19 janvier 2009 au 20 juin 2009). Dans la première période (qui dure plus ou moins 1 an et trois mois), 355 prises de position politiques ont été relevées. Dans la seconde (qui dure trois semaines), nous comptons 40 prises de position politiques et enfin, la troisième période (qui dure un peu moins de 6 mois), compte 82 prises de position politiques. Pour des raisons de lisibilité du tableau, nous avons choisi de reprendre uniquement les types de prises de position les plus exprimées lors des trois périodes et celles qui nous semblent les plus pertinentes.

Tableau 6. Les types de prises de position politiques avant, pendant et après l'opération "Plomb durci".

	Accommodements religieux	ANTIRACISME				XENOPHOBIE - ANTISEMITISME			TOTAL
		Appel à la tolérance	Dénonciation de l'antisémitisme et du négationnisme	Dénonciation de l'islamophobie	Total pour tous les types d'interventions antiracistes*	Islamophobie	Antisemitisme ou négationnisme	Total	
AVANT "Plomb Durci"	157	29	25	21	106	22	10	33	355
% pour la période	44,20%	8,20%	7%	5,90%	30%	6,20%	2,80%	9,20%	100%
PENDANT "Plomb Durci"	0	2	5	0	18	0	7	7	40
% pour la période	0	5%	12,50%	0	45%	0	17,50%	17,50%	100%
APRES "Plomb Durci"	21	6	17	6	38	4	2	6	82
% pour la période	25,60%	7,30%	20,70%	7,30%	46,30%	4,90%	2,40%	7,30%	100%

* Cette colonne de total donne le score pour tous les types de prises de position antiracistes, y compris les sous-catégories qui ne sont pas présentées ici pour des raisons de lisibilité du tableau.

Le résultat le plus frappant est sans doute que pendant l'opération « Plomb durci », il n'y a aucune prise de position au sujet des accommodements religieux alors qu'elles sont assez fréquentes avant et après « Plomb durci ». Les trois semaines de conflit sont principalement dominées par des prises de position à propos de l'opération militaire elle-même, par des incidents antisémites, par des demandes pour une protection accrue par les autorités de la communauté Juive et par des répressions policières suite à des actes racistes (résultats non présentés dans le tableau).

Un autre résultat assez remarquable est l'augmentation du pourcentage de prises de position antiracistes après « Plomb durci » (on passe de 30% dans la période avant « Plomb durci » à 46% après « Plomb durci »). Ceci peut être dû à une légère augmentation des prises de position dénonçant l'antisémitisme. Cependant, étant donné le nombre restreint de prises de position sur cette période (au total, 40 prises de position),

nous ne pouvons pas nous permettre de tirer des conclusions sur les petites variations qui peuvent être observées pour les autres types de prises de position politiques.

Les prises de position antisémites que nous avons relevées pendant l'opération « Plomb durci » prennent le plus souvent la forme d'actes antisémites commis par des acteurs inconnus, des individus écrivant dans le courrier des lecteurs ou des personnes interviewées lors des manifestations contre l'opération « Plomb durci ». Seuls 7 cas ont été relevés, mais ils forment 17,5% de l'ensemble des prises de position sur les 3 semaines de « Plomb durci », signifiant ainsi une augmentation relative par rapport à la période précédente. Le nombre relatif de prises de position antisémites diminue à nouveau au terme de l'opération « Plomb durci ».

Le nombre de prises de position politiques dénonçant l'antisémitisme connaît une nouvelle fois une augmentation relative après l'opération militaire dans la bande de Gaza. Ceci pourrait indiquer une vigilance accrue pour la lutte contre l'antisémitisme après l'opération « Plomb durci ». Dans notre base de données, il ressort que les autorités belges ont un rôle dans cette lutte contre l'antisémitisme de par les différentes mesures mises en place pour protéger la communauté Juive en Belgique.

Sur base des résultats de cette analyse descriptive, il semble qu'une légère augmentation de l'antisémitisme a eu lieu pendant l'opération « Plomb durci », et elle s'estompe immédiatement après. Cependant, il y a aussi simultanément une augmentation de la vigilance pour la lutte contre l'antisémitisme en Belgique après « Plomb durci ». Il ne semble pas qu'une augmentation de l'islamophobie ait eu lieu. Globalement, le nombre de prises de position politiques antiracistes augmente bien dans la période après l'opération « Plomb durci » (et on constate un peu moins d'intérêt pour le débat à propos des accommodements religieux, c'est-à-dire, *in concreto*, pour la thématique du foulard). Dans l'ensemble il semble donc que les tensions dans la bande de Gaza, culminant avec l'opération « Plomb durci », n'aient pas eu d'impact spectaculaire sur les rapports interculturels en Belgique. Il serait absolument excessif de parler d'une importation du conflit au Moyen-Orient dans nos régions, même si l'on constate clairement une légère augmentation du nombre de prises de position politiques antisémites ainsi qu'une augmentation de la vigilance pour la lutte contre l'antisémitisme.

1.6 Analyse descriptive des prises de position politiques : conclusion.

Notre analyse descriptive des prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique (avec une focalisation sur la communauté Juive et sur la/les communauté(s) Musulmane(s) comme acteurs et comme sujets des prises de position politiques) met en lumière certaines tendances pour la période allant de septembre 2007 à juin 2009. Tout d'abord, nous pouvons constater que le nombre de prises de position politiques xénophobes, racistes ou antisémites reste marginal comparé à l'ensemble des prises de position politiques dans la presse écrite et qu'il y a un plus grand nombre de prises de position antiracistes et d'appel à la tolérance. Certes, il y a sans aucun doute un nombre inconnu de prises de position politiques racistes, antisémites et xénophobes posées dans la sphère publique qui ne sont pas reprises dans la presse. De plus, il est vrai que les prises de position antiracistes sont engendrées par des actes ou déclarations racistes et xénophobes, car elles constituent des réactions de condamnation vis-à-vis de ces derniers. Néanmoins, la tendance est claire : le débat public au sujet des rapports interculturels est indubitablement de nature antiraciste.

Par ailleurs, on constate que la plupart des acteurs qui émettent une prise de position politique s'expriment positivement au sujet des communautés Juive et Musulmane(s). Il y a bien entendu des prises de position politiques en défaveur (des membres) de ces communautés mais on ne peut pas parler d'un climat fortement raciste ou xénophobe ni d'une situation où les rapports culturels seraient extrêmement tendus. Il est aussi frappant de constater que les prises de position sont de nature différente selon qu'elles concernent la communauté Juive ou la/les communauté(s) Musulmanes(s). Ainsi, le débat qui concerne cette dernière est dans une large mesure l'œuvre des acteurs institutionnels et se focalise principalement sur la mise en place d'accommodements religieux. Par ailleurs, le débat concernant la communauté Juive ne se déroule pratiquement pas dans les enceintes institutionnelles, et les prises de position politiques relatives à cette communauté prennent plutôt la forme d'actes antisémites et de contre-réactions antiracistes.

L'analyse descriptive comparant les périodes avant, pendant et après l'opération « Plomb durci », montre que le nombre des prises de position politiques antisémites est

légèrement plus élevé pendant le conflit à Gaza et que la vigilance par rapport à l'antisémitisme augmente après l'opération militaire. Enfin, au cours de l'intense période de conflit dans la bande de Gaza, le débat sur les accommodements religieux connaît une période de calme.

2. QUEL IMPACT DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN SUR LES RAPPORTS INTERCULTURELS ET LE NIVEAU D'ANTISÉMITISME EN BELGIQUE ? UNE ANALYSE DES SÉRIES CHRONOLOGIQUES.

Après avoir fourni une description des différentes prises de position politiques exprimées dans la sphère publique belge sur le thème des rapports interculturels, nous nous focalisons de manière plus directe sur la question de l'éventuel impact du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza sur le niveau d'antisémitisme, d'islamophobie et de racisme en Belgique. Pour répondre à cette question nous utilisons deux types de source : a) la base de données des signalements d'antisémitisme fournie par le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme et b) notre base de données des prises de position politiques exprimées dans les médias belges pour la période de septembre 2007 à juin 2009. Contrairement à ce que nous pensions, le nombre de prises de position politiques antisémites, islamophobes et racistes qui sont rapportées dans la presse belge est relativement limité. C'est évidemment une bonne nouvelle, mais ceci rend plus difficile une estimation statistique de l'impact d'évènements extérieurs. De plus, si la prévalence d'un phénomène est faible à travers le temps, il est difficile d'en analyser les fluctuations et de les interpréter. En ce qui concerne l'antisémitisme, nous avons davantage d'informations grâce à la base de données du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme et nous pouvons réaliser plus facilement des analyses. Cependant, même dans ce cas-là, il faut noter que la prévalence des évènements antisémites reste assez faible.

Ainsi, avec les données dont nous disposons, nous sommes en mesure de fournir une analyse statistique ayant pour objet l'antisémitisme et les rapports interculturels en général mais nous ne pouvons réaliser une telle analyse pour les thèmes particuliers du racisme et de l'islamophobie. Ceci est dû au fait que nous ne disposons pas d'une quantité suffisante de données, car l'analyse de presse n'a pas amené à récolter suffisamment de prises de position politiques racistes ou islamophobes par semaine pour que ces types d'évènements puissent être analysés en particulier. En effet, pour certaines semaines, le nombre de prises de position politiques racistes ou islamophobes était trop faible, ou inexistant, nous n'avons donc pas pu réaliser une analyse de séries chronologiques en nous focalisant sur ces types de prises de position politiques en particulier. Nous nous sommes donc focalisés sur l'analyse de l'évolution des prises de

position politiques concernant les rapports interculturels d'une manière générale (sans détailler le type ou la « nature » précise de ces prises de position politiques). En revanche, une analyse ayant pour sujet l'antisémitisme est possible, car la base de données des signalements fournie par le CECLR contient suffisamment de données.

2.1. L'analyse des séries chronologiques

Pour évaluer l'impact du conflit dans la bande de Gaza sur les rapports interculturels et l'antisémitisme en Belgique, nous utilisons une méthode empruntée à l'économétrie, à savoir « l'analyse des séries chronologiques » (« *time-series analysis* »). Cette méthode a pour but d'expliquer l'évolution de variables indépendantes –dans notre cas, l'antisémitisme et les rapports interculturels belges- à l'aide d'une ou plusieurs autres variables indépendantes –dans notre cas, le conflit dans la bande de Gaza. De manière générale, l'analyse des séries chronologiques consiste à étudier le « comportement temporel d'une ou plusieurs variables » (Melard, 2007 : 13). On peut lui attribuer trois objectifs principaux : identifier des modèles qui représentent l'évolution des séries chronologiques, évaluer l'impact d'un ou plusieurs événements sur l'évolution d'une série chronologique et enfin, créer des modèles de prévision (Tabachnick & Fidell, 2007).

Nous ne sommes pas intéressés dans l'étude ci-présente par la prévision de l'évolution des séries chronologiques. En effet, les variables que nous utilisons présentent un degré de complexité élevé et il est illusoire de penser pouvoir prédire à plus ou moins long terme les évolutions futures des rapports interculturels en Belgique. Par contre, nous mettons à contribution le deux autres objectifs de l'analyse des séries chronologiques : dans un premier temps, la détermination de modèles permettant d'obtenir une description optimale des séries chronologiques représentant les prises de position politiques concernant les rapports interculturels et les signalements d'antisémitismes ; et dans un second temps, l'évaluation de l'impact d'un événement extérieur sur ces séries.

Le premier objectif vise à identifier un modèle nous permettant de rendre compte de l'évolution de la série dans le temps. A cette fin, nous utilisons la technique des modèles ARIMA (ARIMA signifie « *Auto-Regressive, Integrated, Moving Average* »). Brièvement, ces modèles permettent de rendre compte de trois composantes nous permettant d'expliquer le comportement de notre série chronologique. Nous nous

baserons ici sur une présentation des processus ARIMA réalisée par Desbois (2005). Le premier élément vise à rendre compte des « Processus Intégrés » (I) de la série. Il s'agit ici de savoir si une série est stationnaire (c'est-à-dire si sa moyenne est constante sur toute la période) ou si elle présente un « processus intégré », à savoir des effets cumulatifs. Le second élément représente les processus autorégressifs (AR) de la série. Dans un processus autorégressif « chaque valeur de la série est une combinaison linéaire des valeurs précédentes de la série » (Desbois, 2005 : 3). En d'autres termes, quand la série répond à des processus autorégressifs nous pouvons dire que la valeur observée à une unité de temps donnée peut être déterminée sur base des valeurs observées précédentes. Enfin, les processus de moyenne mobile (MA) peuvent être « définis comme une combinaison linéaire de la perturbation courante avec une ou plusieurs perturbations précédentes » (Desbois, 2005 : 4). Donc, contrairement aux processus autorégressifs, dans un processus de moyenne mobile, la valeur observée à un moment donné ne dépend pas tant des valeurs des observations précédentes, mais plutôt de l'ampleur avec laquelle la prévision des observations précédentes (au moyen du modèle identifié) s'écarte de la valeur observée en réalité, c'est-à-dire de l'ampleur des erreurs de prévision des observations précédentes. Ces erreurs sont appelées des « perturbations » (« *random shocks* »).

Pour déterminer le modèle ARIMA des séries chronologiques, nous suivons la démarche de Box et Jenkins (1976), qui se base sur trois étapes : a) l'identification du modèle, b) son estimation et c) le diagnostic. Il convient de terminer par le fait que souvent une série dépend soit d'un processus autorégressif, soit d'un processus de moyenne mobile, les cas mixtes (dans lesquels les deux processus sont en action) étant assez rares (Tabachnick & Fidell, 2007 : 18-13). En résumé, l'analyse consiste donc à voir si la série répond à l'un ou l'autre processus, ceci nous permettant de comprendre son évolution dans le temps. Dans l'Annexe 2, nous détaillons avec précision la détermination des processus ARIMA présents dans la série chronologique des prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique.

Si la détermination des modèles ARIMA permet de mettre en évidence à quels processus répond la série, et ainsi comprendre comment elle se comporte, elle peut surtout être utilisée pour évaluer l'effet d'une *intervention* sur la série chronologique, ce qui constitue le second objectif principal de l'analyse des séries chronologiques. L'analyse d'intervention (« *intervention analysis* ») permet de déterminer si un

évènement exogène a eu un impact significatif sur la série chronologique, impliquant un changement significatif de son comportement sur une période plus ou moins longue après l'intervention. Ce type d'analyse doit être utilisé lorsqu'un évènement exogène peut être considéré comme suffisamment important pour perturber l'évolution de la série. La logique de cette analyse est donc de comparer le modèle d'évolution de la série chronologique avant et après l'intervention. C'est pourquoi, il est nécessaire de déterminer avant l'analyse d'intervention le modèle ARIMA qui s'applique à notre série chronologique. L'analyse d'intervention répond donc à la question de savoir si après l'intervention, les valeurs que l'on observe diffèrent significativement des valeurs prédites à partir du modèle qui s'applique avant l'intervention.

Sur base des différentes séries chronologiques décrites ci-dessous, nous pouvons tenter de répondre à notre question de recherche, qui est d'évaluer si, lorsque nous observons une intensification du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza, nous observons aussi une augmentation des incidents antisémites et, de manière plus générale, une augmentation dans le débat public du nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique. En d'autres termes, l'idée générale est d'évaluer si les séries chronologiques présentent des formes similaires. Dans un premier temps, nous observons cela visuellement sur des courbes représentant l'évolution des séries temporelles (c'est-à-dire, nous observons si les pics et les creux d'une série –les signalements d'antisémitisme par exemple– se situent aux mêmes périodes que ceux d'une autre –par exemple, l'évolution de l'intensité du conflit dans la bande de Gaza). Nous complétons par la suite ces observations, en utilisant la méthode de l'analyse des séries chronologiques, qui permet de quantifier ces liens et de voir s'ils sont significatifs (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas le résultat du hasard).

2.2. Les séries chronologiques utilisées

Pour mener à bien notre analyse, nous utiliserons quatre séries chronologiques, issues de différentes bases de données. Les séries chronologiques sont construites en mesurant chaque semaine les variables d'intérêt sur toute la période d'étude. L'unité temporelle d'analyse de notre recherche est donc la semaine. Ainsi, du 3 septembre 2007 au 20 juin

2009, nous disposons de 94 semaines, qui constituent notre période d'analyse. Nos variables d'intérêt, comme le nombre d'actes antisémites ou le nombre de prises de position politiques sont donc mesurées 94 fois, pour ces 94 semaines. Dans un premier temps, nous présentons les différentes séries chronologiques et leur évolution individuelle. Par la suite, nous passons à l'analyse proprement dite, afin d'estimer si elles évoluent de manière similaire.

Les signalements d'antisémitisme.

La première série chronologique est issue de la base de données fournie par le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR), recensant les signalements déposés suite à des actes ou des déclarations antisémites ou négationnistes. Ces signalements nous permettent d'étudier l'évolution du climat antisémite en Belgique. Les signalements concernent de nombreux types d'actes antisémites et négationnistes : des insultes en rue, des actes de violence, du vandalisme, des lettres et emails ainsi que des déclarations sur des sites et forums internet en Belgique. Une plainte se présente sous la forme d'un récit de l'évènement incriminé et indique les suites données à l'affaire par le CECLR ou par une instance juridique. Ainsi, par exemple, le 27 avril 2009 un signalement est introduit pour une insulte antisémite à l'encontre d'une dame âgée à Anvers : « Aux environs de 16h, alors qu'elle se promenait dans la Isabellalei à hauteur de la Albertstraat à Anvers, une femme Juive de 75 ans s'est trouvée en face de deux jeunes hommes. L'un d'eux l'a traitée de « sale Juive ». Ensuite, ils se sont échappés en courant. Une plainte a été déposée à la police ». Ces données sont donc riches en informations et présentent l'avantage de recenser de nombreux actes et discours antisémites qui ne sont pas nécessairement rapportés dans la presse. En effet, nous verrons que le nombre de signalements d'antisémitisme déposés au CECLR dépasse largement le nombre de prises de position politiques antisémites relatées dans la presse. Ceci nous permet d'affiner l'analyse des prises de position politiques antisémites. Par ailleurs, ceci nous permet de compléter l'analyse de presse en diversifiant les sources, ce qui correspond à une des recommandations pour mener à bien une analyse de presse.

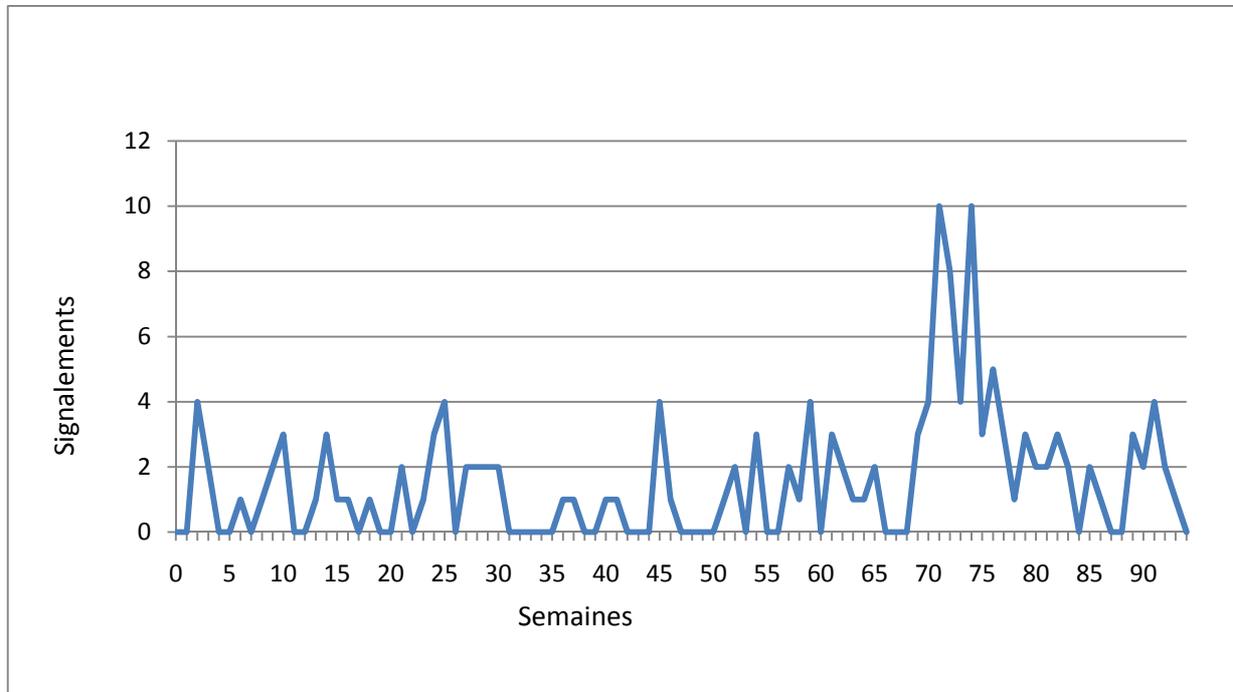
Il est important de garder à l'esprit que cette base de données est constituée de plaintes et de signalements que des individus ou des organisations rapportent volontairement au CECLR. Il n'est donc pas à exclure que ceci mène à un inventaire non

exhaustif des actes antisémites qui prennent place dans la sphère publique belge. De plus, cette manière de récolter les données peut potentiellement introduire un biais dans la base de données, notamment parce que la propension à signaler des actes et déclarations antisémites peut varier dans le temps. Lors de certaines périodes, la vigilance par rapport à l'antisémitisme peut être plus forte et donc la propension à dénoncer de tels actes plus élevée. De plus, il est aussi envisageable que des actes antisémites ne fassent pas l'objet d'une plainte. Il ne faut pas exclure non plus la possibilité que des actes ou des discours soient interprétés erronément comme ayant un caractère antisémite. Ces éléments représentent des problèmes de fond qui touchent tous les chercheurs se basant sur ce type de données et pour lequel il n'existe pas de « solution miracle ». Tel que le souligne le sociologue français Michel Wieviorka : *« les victimes peuvent avoir peur de se plaindre, ou honte de l'agression qu'elles ont subie ; les institutions n'enregistrent pas nécessairement tous les actes qui mériteraient de l'être ; enfin d'une année sur l'autre, les variations peuvent nous informer moins sur l'évolution du phénomène que sur l'activité policière ou judiciaire, elle-même soumise à des demandes politiques plus ou moins fortes »* (Wieviorka, 2005 : 22). Il aborde aussi la question de l'interprétation des actes : *« la qualification de violence 'antisémite' peut être contestée : ce n'est pas parce que la victime d'un délit ou d'un crime est juive que son auteur a nécessairement agi en antisémite, il peut s'agir ni plus ni moins, d'un différend de droit commun, d'une vengeance personnelle, d'une affaire politique, d'un accident, etc. »* (Wieviorka, 2005 : 22). Tout en restant conscients de ces questions qui compliquent et limitent l'analyse et l'interprétation, nous pouvons néanmoins considérer que cette base de données reflète suffisamment la réalité des actes antisémites perpétrés en Belgique. Un élément qui joue indéniablement un rôle dans la fiabilité des données est le fait que le niveau de vigilance face à l'antisémitisme est traditionnellement élevé au sein des organisations Juives.

Sur la période que nous avons étudiée, le nombre total de plaintes s'élève à 147, avec une moyenne de 1,5 plainte par semaine. Ce chiffre peut sembler relativement faible, mais il faut garder à l'esprit que chaque incident antisémite est un incident de trop. La figure 1 ci-dessous présente l'évolution du nombre de signalements par semaine pour notre période d'étude (de septembre 2007 à juin 2009). Nous voyons directement que le nombre de signalements de faits antisémites est beaucoup plus élevé entre les semaines 70 et 76, ce qui correspond au moment de l'opération « Plomb durci » et aux semaines qui ont suivi. En dehors de cette augmentation temporaire, nous voyons que le nombre de

signalements d'antisémitisme reste relativement stable, ne dépassant que très rarement plus de quatre signalements par semaine. Ceci étant dit, nous signalons encore une fois que chaque incident antisémite ou négationniste est un incident de trop et que le fait de dire qu'il y a relativement peu d'incidents antisémites et négationnistes ne signifie pas que nous cherchons à banaliser ce type d'actes hautement répréhensibles. De même, toujours d'un point de vue normatif, tous les actes ou déclarations racistes sont considérés comme graves et indésirables. Signalons également que dans la figure 1, nous ne distinguons pas l'impact ou l'ampleur des dégâts que des actes ou déclarations antisémites ou négationnistes peuvent avoir. En agissant ainsi, nous ne voulons évidemment pas suggérer que tous les actes et déclarations antisémites ou négationnistes sont équivalents –il y a bien évidemment une différence entre une tentative d'incendie criminelle et une insulte verbale- mais ce regroupement est une condition technique nécessaire à la réalisation de l'analyse. En effet, nous avons besoin d'un nombre minimal suffisant de cas par semaine pour mener à bien l'analyse.

Figure 1. Série chronologique des signalements d'antisémitisme par semaine (source: base de données du CECLR)

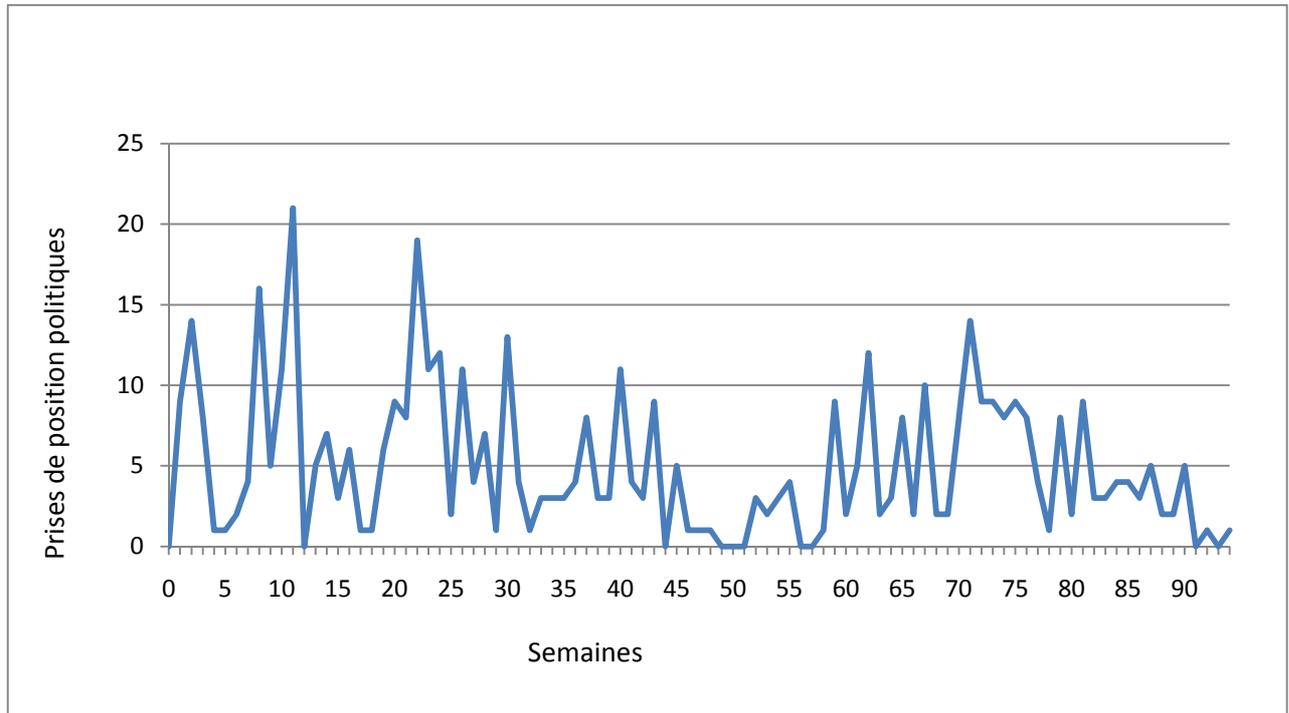


Les prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique

La seconde série chronologique est celle représentant l'évolution des prises de position politiques concernant les rapports interculturels (au sens large) en Belgique. Nous avons déjà expliqué en détail comment nous avons construit la base de données contenant les prises de position politiques identifiées à partir d'une analyse de presse. Pour créer la série chronologique nous avons donc simplement comptabilisé le nombre de prises de position politiques par semaine sur l'ensemble de la période étudiée. Au total, il s'agit de 477 prises de position politiques, avec une moyenne de 5 prises de position par semaine. La figure 2 ci-dessous nous montre les fluctuations du nombre de prises de position politiques par semaine.

Tout d'abord, nous observons que la série chronologique des prises de position politiques est irrégulière. Il est notamment intéressant de souligner les pics présents aux alentours de la semaine 10 et de la semaine 22, ainsi que le creux entre les semaines 46 et 52 (période de vacances). De plus, entre la semaine 70 et 76 (la période de l'opération « Plomb durci »), le nombre des prises de position est relativement élevé (mais n'atteint pas des valeurs plus élevées observées à d'autres moments de la série). De plus, il est notable que ces chiffres restent élevés sur plusieurs semaines, ce qui n'est pas le cas pour les autres périodes, où l'on observe des augmentations qui ne se maintiennent jamais longtemps, l'évolution des prises de position politiques concernant les rapports interculturels se profilant en « dents de scie ».

Figure 2. Série chronologique des prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique (par semaine).



Malheureusement, il n'est pas possible de tracer des séries chronologiques en distinguant les prises de position politiques antisémites, négationnistes, racistes, islamophobes ou xénophobes en détail. En effet, le nombre d'observations pour ces différents phénomènes est trop faible pour pouvoir réaliser correctement une analyse de séries chronologiques. En ce qui concerne ces phénomènes en particuliers, nous devons donc nous contenter de l'analyse exploratoire bivariée que nous avons présentée au paragraphe 1.5.

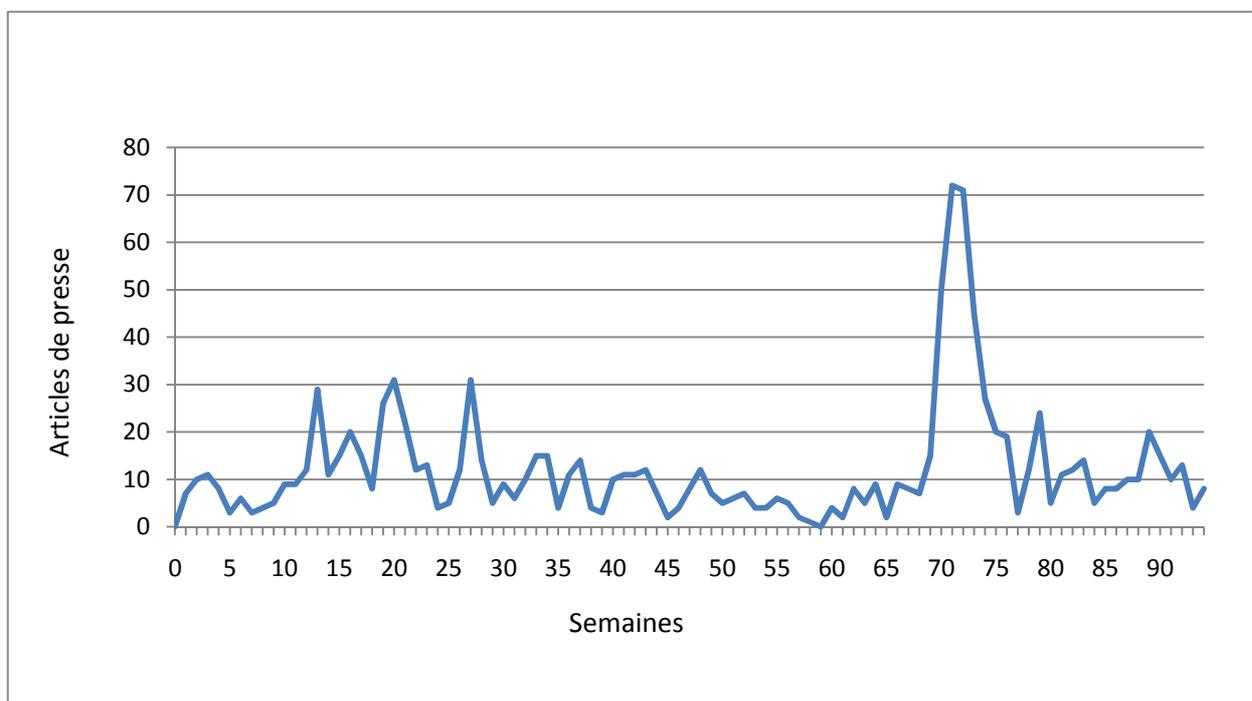
La couverture médiatique du conflit dans la bande de Gaza dans la presse écrite belge

Cette série chronologique a été construite en décomptant le nombre d'articles par semaine évoquant le conflit israélo-palestinien dans la presse belge sur notre période d'étude. Nous avons appliqué la même méthode que pour l'analyse de presse des prises de position politiques, en utilisant d'autres mots clés¹⁴. Cette série chronologique nous

¹⁴ Les mots clés sont les suivants : israel| israélien| palestine| palestinien| palestinienne| Gaza| cisjordanie| tsahal| fatah| hamas

permet de mesurer l'évolution de la représentation médiatique du conflit israélo-palestinien en général et du conflit dans la bande de Gaza en particulier. Ceci nous permet de prendre en compte les évènements qui ne provoquent pas de victimes (processus de paix, visite de chef d'Etat, etc.) et d'évaluer dans quelle mesure la couverture médiatique du conflit peut influencer la perception du conflit dans la population belge. Il est vrai que la presse belge n'est pas la seule source potentielle d'informations sur le conflit dans la bande de Gaza, mais il s'agit tout de même d'un canal d'information important pour une grande proportion de la population. De plus, elle peut être considérée comme un indicateur du degré de couverture du conflit israélo-palestinien par d'autres médias (internet, radio, télévision). Pour des raisons pratiques, nous nous sommes limités à une analyse de presse de la presse francophone belge en utilisant la base de données *Pressbanking*. Nous avons donc sélectionné tous les événements directement liés au conflit israélo-palestinien (tant les événements violents que les processus de paix) dans la période de septembre 2007 à juin 2009. Dans la figure 3 ci-dessous, nous pouvons voir que la couverture médiatique du conflit israélo-palestinien dans la presse augmente de façon spectaculaire aux alentours de la semaine 70, c'est-à-dire au moment de l'opération « Plomb durci ».

Figure 3. Série chronologique des articles de presse à propos du conflit israélo-palestinien dans la presse francophone belge (par semaine).



L'intensité du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza

La question centrale de cette étude est de déterminer l'impact des tensions internationales au Moyen-Orient, et plus précisément du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza, sur les rapports interculturels et sur le degré d'antisémitisme en Belgique. Afin de répondre à cette question, nous avons non seulement besoin d'un aperçu de la couverture médiatique du conflit dans la presse belge mais aussi d'un indicateur quantifiable qui nous permet de mettre en évidence les moments de tensions et les moments d'accalmies du conflit. Un tel indicateur n'est bien sûr pas facilement disponible et il y a de nombreux problèmes de fiabilité et de validité des indicateurs potentiels existants. En outre, nous étions confrontés ici à des décisions normatives difficiles à prendre.

Nous ne pouvons pas utiliser la fréquence d'occurrence des différents événements. En effet, si nous prenons par exemple la fréquence des invasions armées, une grande opération militaire comme l'opération « Plomb durci » sera 'comptée' de la même manière qu'une opération militaire à moindre échelle. Cette manière de faire ne reflète donc pas bien l'intensité du conflit. Nous avons besoin d'une mesure plus précise. Nous avons donc pensé à de nombreux indicateurs très divers, tels que par exemple, le nombre de roquettes et de mortiers tirés vers les territoires israéliens, le nombre de soldats israéliens dans les territoires palestiniens, ou encore, le nombre de blessés et de personnes décédées du côté israélien et/ou palestinien. Néanmoins, pour chaque cas, la question de la fiabilité et de la validité des données disponibles se posait systématiquement.

En consultant de nombreuses bases de données, nous avons trouvé le site internet de l'OCHA-OPT (*United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs – Occupied Palestinian Territories*)¹⁵. Il s'agit d'une agence des Nations Unies s'occupant d'affaires humanitaires. OCHA-OPT effectue des rapports hebdomadaires pour UNISPAL (*United Nations Information System on the Question of Palestine*). Cette source peut être considérée comme fiable, étant donné qu'elle est attachée aux Nations Unies et qu'elle a pour seule mission de récolter toutes les informations concernant la question palestinienne ainsi que d'autres sujets liés à la situation au Moyen Orient. Néanmoins, il est clair que, par exemple, déterminer avec exactitude le nombre de

¹⁵ <http://www.ochaopt.org/poc/>

victimes dans des conflits armés est une tâche ardue et délicate à réaliser, d'autant plus qu'une question politico-stratégique y est parfois liée. A ce titre, la base de données de l'OCHA est sans doute la plus fiable, étant donné les moyens et l'expérience dont cette organisation dispose.

La base de données de l'OCHA-OPT est aussi pertinente pour notre étude car elle fournit des informations hebdomadaires, tout comme notre base de données des prises de position politiques. A l'examen des différentes informations présentes sur le site d'OCHA-OPT, nous avons conclu que le décompte du nombre de victimes palestiniennes décédées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza était le meilleur indicateur disponible nous permettant de répondre à notre question de recherche. Le choix de cet indicateur peut sembler indécent ou cynique mais le décompte du nombre de victimes du côté palestinien semble malheureusement être le meilleur indicateur des moments de tensions et d'accalmies du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza. En effet, quand les tensions augmentent entre Israël et la Palestine, cela résulte souvent en affrontements armés, provoquant de nombreuses victimes. De même, lors de trêves ou de discussions pour un accord de paix, le conflit est moins intense et le nombre de victimes est moindre.

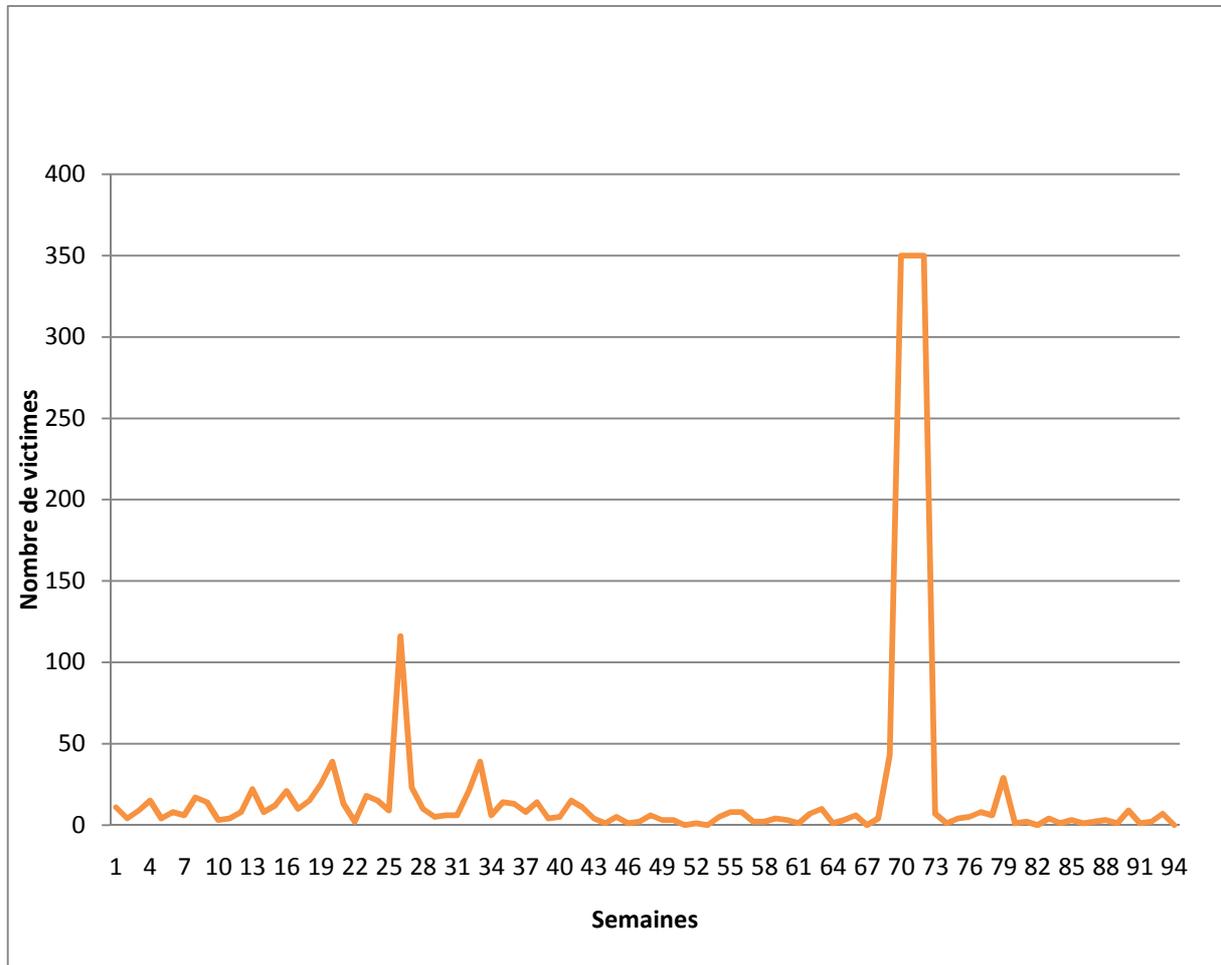
Nous avons tenté d'utiliser des indicateurs alternatifs (notamment le nombre de roquettes Kassam tirées vers Israël, le nombre de soldats décédés du côté israélien, le nombre de « check points » mobiles déployés, le nombre de convois humanitaires autorisés à entrer dans la bande de Gaza, le nombre d'habitations détruites et d'habitants déplacés, etc.) mais les données n'étaient soit pas complètes pour la période de notre analyse, soit pas assez précises (chiffres mensuels, alors que nous avons besoin de chiffres hebdomadaires). Enfin, certains indicateurs étaient inutilisables car ils ne présentaient pas une variabilité assez grande. Par ailleurs, il est clair que chaque victime du conflit est une victime de trop, qu'elle soit palestinienne ou israélienne. Ceci dit, nous ne pouvions pas utiliser le nombre de victimes du côté israélien dans notre analyse pour des raisons techniques : d'une part, nous avons constaté que ce chiffre est limité -par exemple, lors de l'opération « Plomb durci », il y a 13 victimes à regretter du côté israélien (pour plus de mille du côté palestinien) - et d'autre part, ce nombre ne présente pas suffisamment de variations au fil du temps. Enfin, s'il y a des victimes du côté israélien, ceci provoque presque toujours d'immédiates et lourdes représailles engendrant des victimes du côté palestinien.

La figure 4 présente la série chronologique du nombre de victimes palestiniennes par semaine. Cette série a été élaborée à l'aide de la base de données d'OCHA-OPT. Sur l'ensemble de la période que nous analysons (septembre 2007 à juin 2009), le nombre total de victimes est de 1898 et le nombre moyen de victimes par semaine est de 20. Le premier pic que nous observons se situe au niveau de la 26^{ème} semaine, ce qui correspond à l'opération militaire israélienne « Hiver chaud ». Cette opération militaire dans la bande de Gaza s'est déroulée du 29 février 2008 au 3 mars 2008 et constituait la réponse israélienne à l'envoi de roquettes Kassam sur des villes du sud d'Israël par des militants du Hamas. Le second pic qui saute aux yeux est lié aux trois semaines de l'opération militaire israélienne « Plomb durci » (semaines 70 à 73), qui se déroula du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009.

A ce stade du rapport, il convient de faire une importante remarque d'ordre méthodologique. La série chronologique indique 350 victimes palestiniennes pour les 3 semaines de l'opération « Plomb durci ». Cette répartition est une estimation de notre part. En effet, le grand désordre causé par l'opération « Plomb durci » a vraisemblablement posé des problèmes pour la récolte de données d'OCHA-OPT. Il ne semble pas leur avoir été possible de déterminer avec précision le nombre de victimes par semaine durant les trois semaines de l'opération. Cependant, tous les observateurs, OCHA-OPT y compris, semblent s'accorder sur le fait qu'il y a eu au moins un millier de morts palestiniens durant ces trois semaines d'opération militaire¹⁶. Nous avons décidé de répartir ce nombre de victimes « également » sur les trois semaines, avec, à chaque fois, un effectif « symbolique » de 350 victimes par semaine. S'il est vrai que ce seuil est arbitraire, il semble que ce soit la seule manière de construire un indicateur reflétant plus fidèlement l'ampleur de cette opération militaire, nous permettant de réaliser une analyse de séries chronologiques.

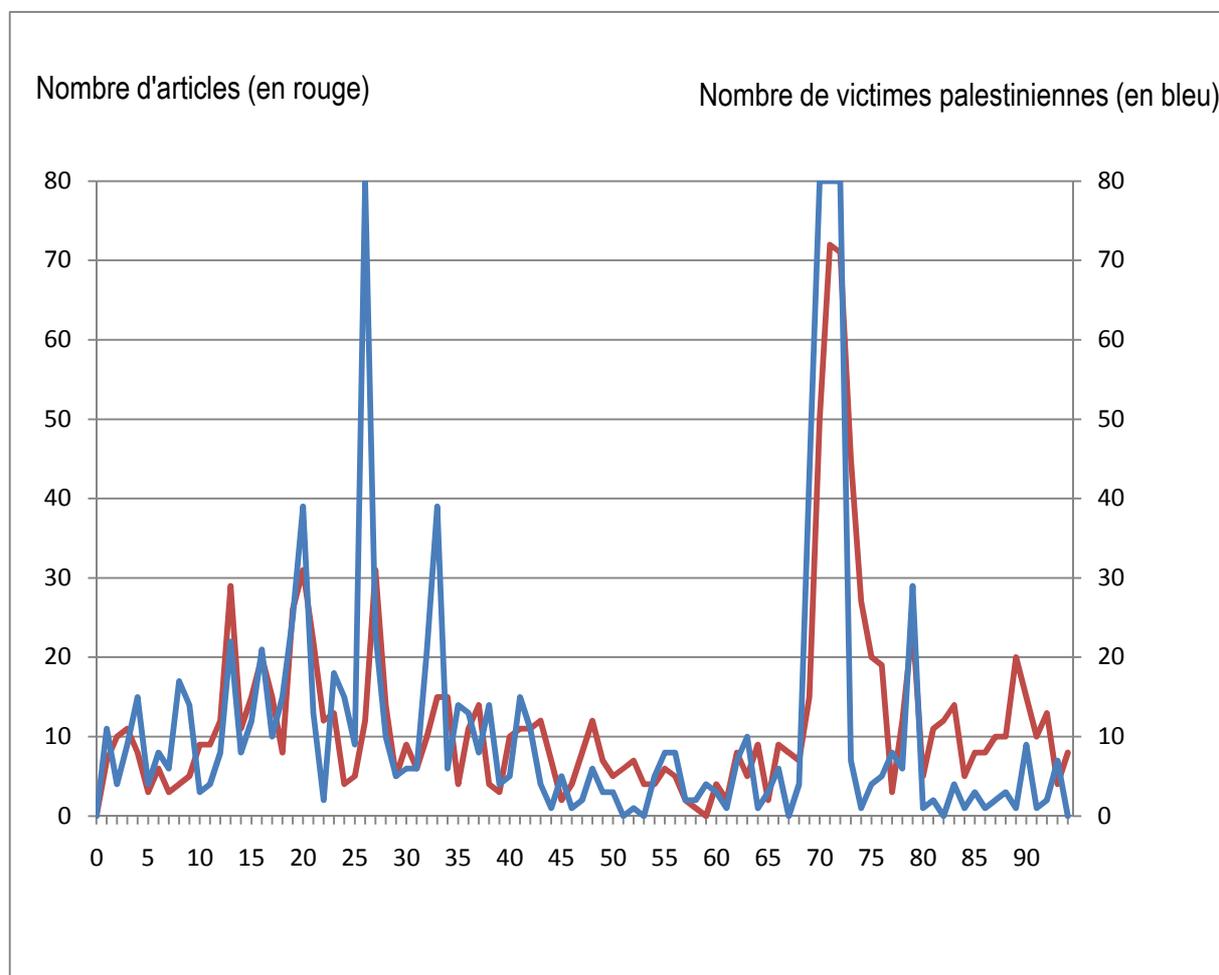
¹⁶ L'armée israélienne parle de 1166 victimes palestiniennes et l'ONG palestinienne « *Palestinian Centre for Human Rights* » a publié une liste de 1417 morts palestiniens.

Figure 4. Série chronologique du nombre de victimes palestiniennes (dans la bande de Gaza et en Cisjordanie) par semaine (source: base de données OCHA-OPT, UNISPAL).



Si nous analysons le lien qui existe entre la série chronologique du nombre de victimes palestiniennes avec la série chronologique des articles de presse francophones à propos du conflit israélo-palestinien, nous voyons que la corrélation est forte. Le nombre d'articles de presse est significativement et positivement corrélé au nombre de victimes palestiniennes ($r = 0.749$, $a < 0.01$). La figure 5 nous montre les deux séries superposées et nous permet d'observer qu'effectivement les deux séries semblent évoluer de manière similaire. Il faut signaler ici que pour l'opération militaire « Hiver chaud » (semaine 26) et « Plomb durci » (semaine 70 à 73), le nombre de victimes palestiniennes a été artificiellement plafonné à 80, pour des raisons de lisibilité du graphique. En réalité, pour les trois semaines de l'opération « Plomb durci », on compte au moins 1166 victimes palestiniennes.

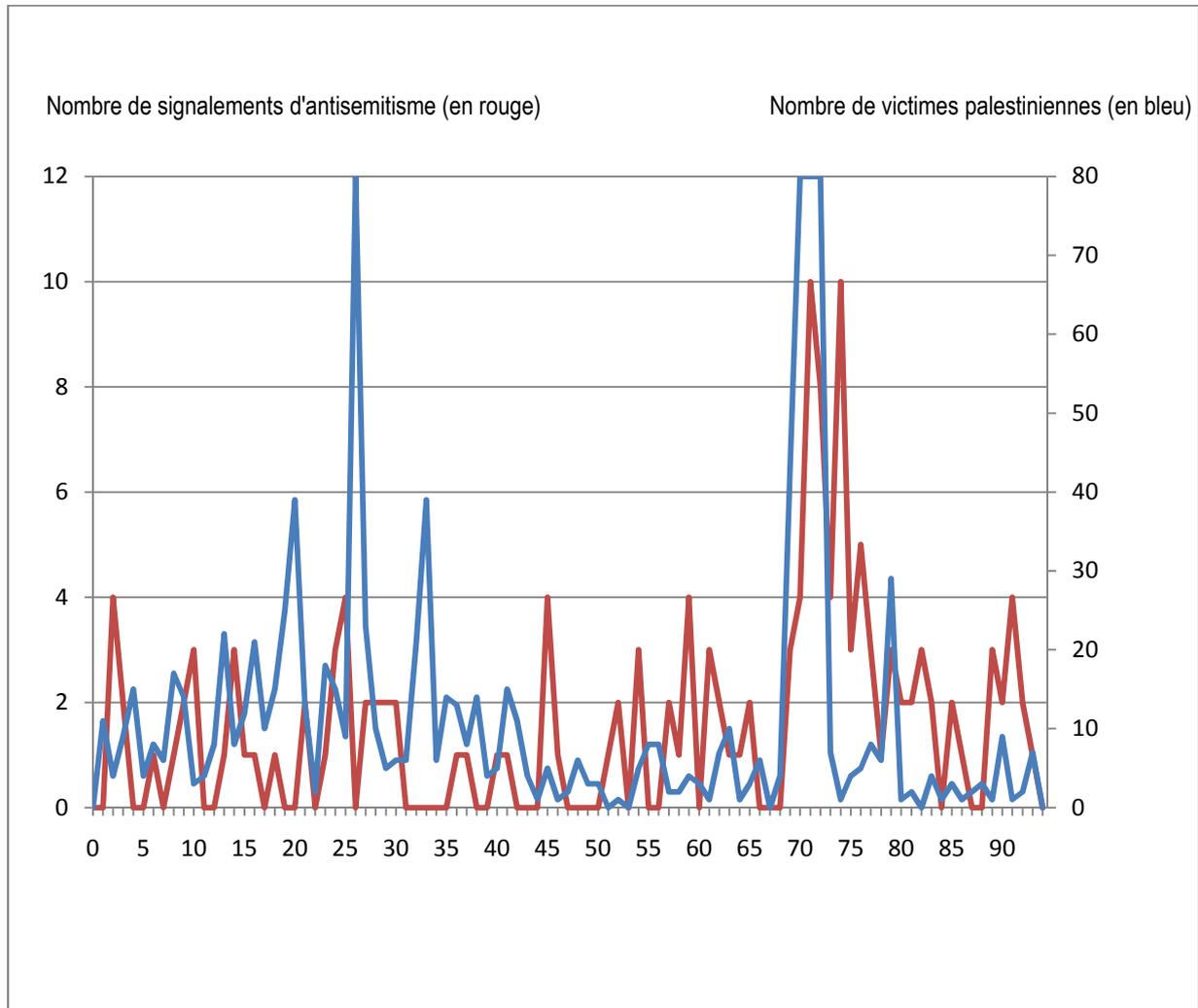
Figure 5 : Comparaison de la série chronologique du nombre de victimes palestiniennes (en bleu) et de la série chronologique du nombre d'articles à propos du conflit israélo-palestinien dans la presse francophone belge (en rouge) (période de septembre 2007 à juin 2009).



2.3. Liens entre les séries chronologiques

Maintenant que les différentes séries chronologiques -et la manière dont elles ont été construites- ont été explicitées, nous pouvons passer à l'analyse proprement dite de ces séries. Dans un premier temps, nous déterminons s'il existe un impact du conflit dans la bande de Gaza sur l'évolution des signalements d'antisémitisme fournis par le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Pour ce faire nous considérons la série chronologique des signalements (variable dépendante) et la série chronologique du nombre de victimes palestiniennes à Gaza et en Cisjordanie, représentant les fluctuations du conflit israélo-palestinien (variable indépendante). Ces deux séries chronologiques sont présentées simultanément sur la figure 6.

Figure 6 : Comparaison de la série chronologique du nombre de victimes palestiniennes par semaine (en bleu) et de la série chronologique du nombre de signalements d'antisémitisme par semaine (en rouge) pour la période de septembre 2007 à juin 2009.



Pour des raisons de lisibilité du graphique, les sommets de la série du nombre de victimes palestiniennes – en bleu, à la figure 6- ont été une nouvelle fois plafonnés sur deux périodes. Comme précédemment, il s'agit de la semaine 26 (opération «Hiver chaud») et des semaines 70 à 73 (opération «Plomb durci»). La ligne rouge montre l'évolution du nombre de signalements d'antisémitisme à travers le temps. Notons que la variance de cette variable est moins grande et que par conséquent les variations sont moins facilement observables. Cependant nous pouvons voir certains pics aux semaines 2 et 10, entre les semaines 26 et 31 (ce qui correspond à l'opération « Hiver chaud »), et surtout entre les semaines 69 et 85 (ce qui englobe l'opération « Plomb durci »). La conclusion de cette première comparaison visuelle est donc que ces différentes séries

chronologiques présentent à certains moments des variations qui peuvent être qualifiées de similaires. Notons par ailleurs que le nombre absolu de signalements d'antisémitisme reste assez faible (dix signalements est le maximum qui ait été rapporté).

Pour poursuivre l'analyse, il est nécessaire de faire un test statistique pour déterminer avec plus de certitudes s'il existe bel et bien un lien entre ces deux séries chronologiques. Il s'agit de déterminer s'il y a une corrélation entre le nombre de plaintes enregistrées sur une semaine et le nombre de victimes palestiniennes lors de la même semaine. Comme nous avons des informations sur plusieurs points dans le temps, nous pouvons aussi déterminer si le nombre de plaintes enregistrées sur une semaine (instant t) est corrélé avec le nombre de victimes palestiniennes des semaines précédentes (instants $t-1$, $t-2$, $t-3$, etc.). Nous cherchons donc à déterminer si le nombre de signalements d'une semaine donnée est corrélé au nombre de victimes palestiniennes pour les 10 semaines précédentes ($t-10$). En statistique, le coefficient de corrélation (r) dénote le type de relation qui existe entre deux variables et la force de cette relation. Elle s'exprime par un indice allant de -1 à 1 . Une corrélation de -1 dénote une relation négative entre les deux variables : au plus il y a d'une chose, au moins il y a d'une autre. Une corrélation de 1 dénote une relation positive : au plus il y a d'une chose, au plus il y a d'une autre. Une corrélation de 0 signifie qu'il n'y a aucune relation entre les deux variables considérées. La valeur du coefficient de corrélation dénote donc aussi la force de la relation qui existe entre les deux variables. Ainsi, au plus le coefficient de corrélation est proche des extrêmes (-1 ou 1), au plus la relation (négative ou positive) est forte. Il est important d'insister sur le fait qu'une corrélation ne peut être interprétée qu'en terme de « relation entre deux variables » et jamais en terme de causalité. Ce n'est pas parce que deux variables sont très liées que l'une est la cause de l'autre.

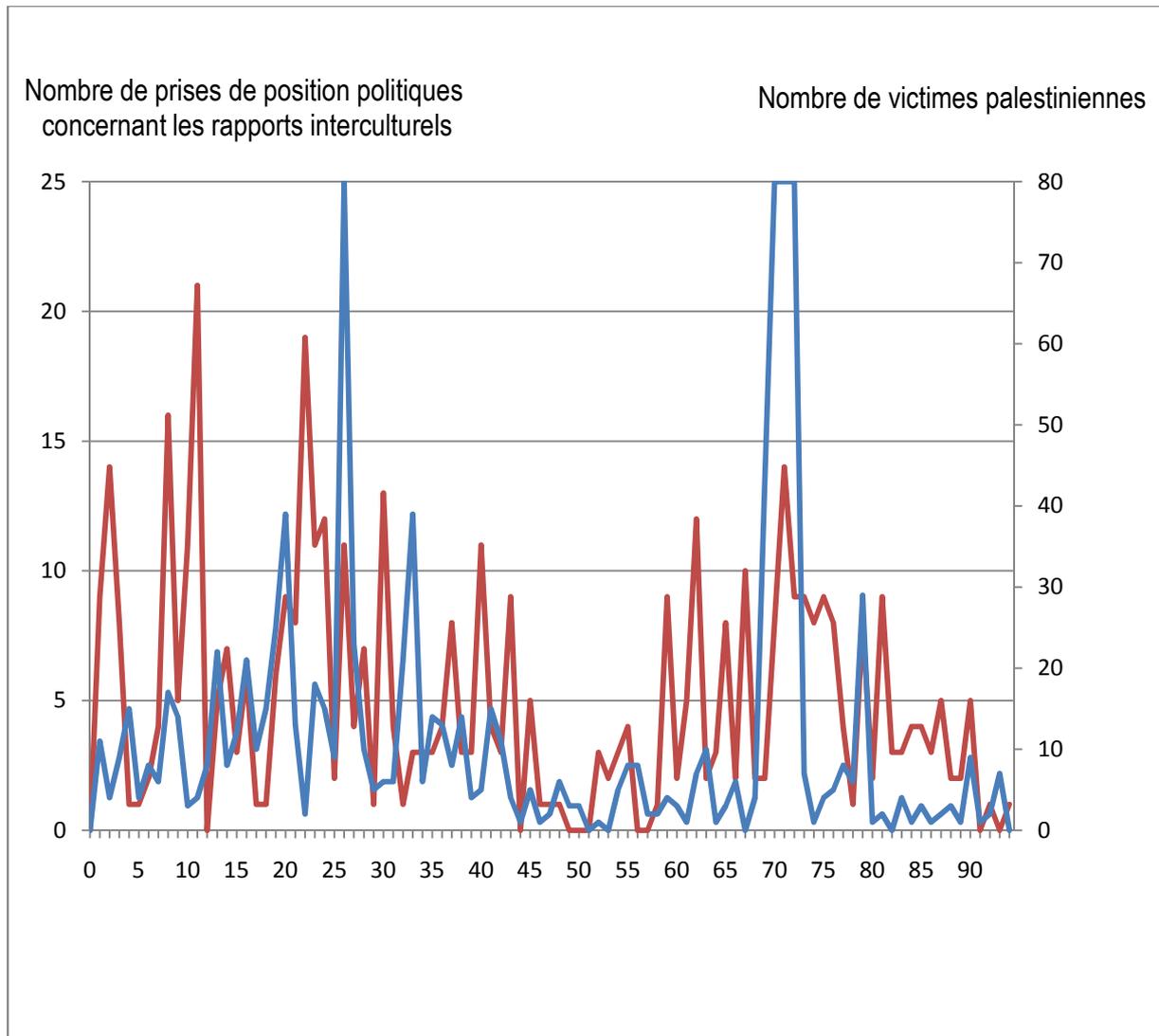
Tableau 7. Corrélations entre le nombre de signalements d'antisémitisme en Belgique (source: base de données CECLR) et le nombre de victimes palestiniennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie (source : base de données OCHA) pour la période de septembre 2007 à juin 2009.

		Nombre de victimes (semaine de référence)	Nombre de victimes semaine-1	Nombre de victimes semaine-2	Nombre de victimes semaine-3	Nombre de victimes semaine-4	Nombre de victimes semaine-5
Signalements d'antisémitisme	Corrélation	0.500	0.533	0.555	0.394	0.414	0.196
	Niveau de signification	P<0,01	P<0,01	P<0,01	P<0,01	P<0,01	Pas significatif (p>0.05)

Ainsi, sur le tableau 7, nous voyons qu'il y a une forte corrélation significative et positive entre le nombre de victimes palestiniennes par semaine et le nombre de signalements d'antisémitisme déposés au CECLR cette même semaine. De plus, la relation semble s'étaler sur plusieurs semaines étant donné que le nombre de signalements reste significativement corrélé pendant 4 semaines après les faits. En d'autres termes, sans parler de relation de cause à effet, quand nous observons une augmentation du nombre de victimes palestiniennes (c'est-à-dire une intensification du conflit), nous observons aussi une augmentation du nombre de signalements d'antisémitisme ; et ce, jusqu'à 4 semaines après l'augmentation initiale du nombre de victimes. Il est important de considérer que dans cette série chronologique, l'impact de l'opération « Plomb durci » est très fort et que ceci pourrait créer un biais. En effet, lors de l'opération « Plomb durci », on rencontre des valeurs exceptionnellement élevées (« *outliers* ») pour la variable du nombre de victimes palestiniennes. Ceci pourrait biaiser les résultats du calcul de corrélation. Afin d'évaluer l'existence d'un éventuel biais, nous avons mené les mêmes analyses sans prendre en compte les trois semaines de l'opération « Plomb durci ». Nous n'avons pas jugé nécessaire de présenter les résultats ici car les conclusions sont très claires : l'association entre les séries chronologiques n'est jamais aussi fortement statistiquement significative que pendant l'opération « Plomb durci ». Les liens observés dans le tableau 7 sont donc essentiellement dus à l'impact de l'opération « Plomb durci ». Nous analysons ceci plus en détail dans la suite du rapport à l'aide d'une analyse d'intervention (« *intervention analysis* »).

Refaisons maintenant le même exercice pour déterminer s'il existe un lien entre l'intensité du conflit dans la bande de Gaza et le nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels dans la presse belge. Commençons par observer graphiquement l'évolution de ces deux variables dans la figure 7.

Figure 7 : Comparaison de la série chronologique du nombre de victimes palestiniennes par semaine (en bleu) et de la série chronologique du nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique par semaine (en rouge) pour la période de septembre 2007 à juin 2009.



La ligne bleue représente le nombre de victimes palestiniennes par semaine et la ligne rouge représente le nombre hebdomadaire de prises de position politiques concernant les rapports interculturels dans la presse belge. Une fois encore, pour des

raisons de lisibilité, nous avons plafonné artificiellement le nombre de victimes palestiniennes à 80 à la semaine 26 et de la semaine 70 à 73.

De manière générale nous pouvons observer que les séries évoluent de manière similaire en certains endroits. Ainsi, approximativement, lorsque le conflit s'intensifie à Gaza (et en Cisjordanie), il semble y avoir plus de prises de position politiques. Ceci est d'autant plus visible lorsqu'on prend en compte une semaine ou deux de décalage. Par ailleurs, nous constatons une sorte de 'break' pendant les vacances : entre les semaines 46 (mi-juillet 2008) et 55 (mi-septembre 2008) les deux séries présentent clairement une baisse en parallèle. Comme précédemment, il convient de tester ces observations en calculant la corrélation entre les deux variables.

Tableau 8. Corrélations entre le nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels dans la presse belge (notre base de données) et le nombre de victimes palestiniennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie (source: OCHA) pour la période de septembre 2007 à juin 2009

		Nombre de victimes (semaine de référence)	Nombre de victimes semaine-1	Nombre de victimes semaine-2	Nombre de victimes semaine-3	Nombre de victimes semaine-4	Nombre de victimes semaine-5
Nombre de prises de position politiques	Corrélations	0.245	0.235	0.215	0.18	0.210	0.099
	Niveau de signification	P<0,05	P<0,05	P<0,05	P<0,10	P<0,05	Pas significatif (p>0.05)

Nous constatons une corrélation positive peu élevée mais néanmoins significative entre le nombre de victimes à Gaza et en Cisjordanie et le nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels. L'idéal serait maintenant de calculer des corrélations en distinguant les différents types de prises de position politiques mais, comme nous l'avons expliqué plus haut, cela n'est pas possible car les effectifs pour les différents types de prises de position politiques sont trop faibles dans la base de données dont nous disposons. La logique voudrait qu'un lien assez fort existe entre les prises de position politiques antisémites et les prises de position antiracistes et de dénonciation de l'antisémitisme.

Dans le tableau 9, nous nous intéressons au lien entre le degré de couverture du conflit israélo-palestinien dans la presse belge (comme variable indépendante) et respectivement, le nombre de signalements d'antisémitisme et le nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels (comme variables indépendantes).

Tableau 9. Corrélations entre le nombre d'articles de presse à propos du conflit israélo-palestinien (notre base de données) et respectivement, le nombre de signalements d'antisémitisme (source : CECLR) et le nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels (notre base de données).

		Nombre d'articles à propos du conflit israélo-palestinien dans la presse belge (semaine de référence)	Nombre d'articles semaine-1	Nombre d'articles semaine-2	Nombre d'articles semaine-3	Nombre d'articles semaine-4	Nombre d'articles semaine-5
Nombre de signalements d'antisémitisme	Corrélation	0.574	0.581	0.511	0.420	0.317	0.149
	Niveau de signification	P<0,001	P<0,001	P<0,001	P<0,001	P<0,005	Pas significatif (p>0.1)
Nombre de prises de position politiques	Corrélation	0.302	0.260	0.183	0.265	0.108	0.043
	Niveau de signification	P<0,005	P<0,05	P<0,1	P<0,05	Pas significatif (p>0.1)	Pas significatif (p>0.1)

Nous constatons qu'il y a effectivement une corrélation positive et significative entre le nombre de signalements d'antisémitisme par semaine et le nombre d'articles qui évoquent le conflit israélo-palestinien. Il en va de même pour les prises de position politiques concernant les rapports interculturels, bien que les corrélations soient moins élevées. Le lien entre le conflit israélo-palestinien et les signalements d'antisémitisme se maintient pendant 4 semaines, alors que le lien avec les prises de position politiques concernant les rapports interculturels ne se maintient que 3 semaines.

Nous voudrions souligner que les corrélations observées ici en utilisant le nombre hebdomadaire d'articles évoquant le conflit israélo-palestinien, sont plus importantes que

celles que nous avons observées en utilisant le nombre de victimes palestiniennes par semaine. Ceci est compréhensible : les individus ne sont pas directement au courant des événements qui se déroulent au Moyen-Orient et doivent s'orienter vers de nombreuses sources alternatives. Pour de nombreux citoyens, internet est une de ces sources alternatives mais de manière générale, la presse écrite reste importante. Par conséquent, nous pourrions avancer que la représentation du conflit dans la presse belge (francophone) est une variable importante à prendre en considération et que la manière dont les événements sont dépeints dans la presse joue un rôle dans la perception que les individus ont du conflit et, par conséquent, sur l'impact que celui-ci pourrait avoir sur les rapports interculturels en Belgique.

2.4. L'analyse d'intervention

Nous avons vu dans les paragraphes précédents qu'il existe une corrélation positive et significative entre d'une part le conflit israélo-palestinien, dont les évolutions ont été estimées en considérant le nombre de victimes palestiniennes par semaine, et, d'autre part, les prises de position politiques concernant les rapports interculturels et les signalements d'antisémitisme déposés au CECLR. Des analyses supplémentaires de ces corrélations nous ont amené à penser que ce lien était essentiellement dû aux valeurs extrêmes de certains « *outliers* » : ainsi, le graphique présentant la série chronologique des signalements d'antisémitisme montre un pic assez élevé pendant les semaines de l'opération militaire « Plomb durci ». Si nous enlevons ces valeurs extrêmes de l'analyse, les corrélations significatives tendent à disparaître. L'opération « Plomb durci » semble donc avoir un impact très important. Pour analyser ceci plus en détail, il est pertinent de réaliser une analyse plus spécifique des séries chronologiques, à savoir une analyse d'intervention (« *intervention analysis* »). L'analyse d'intervention consiste à évaluer l'impact d'un événement exceptionnel et exogène sur une série chronologique. Dans notre cas, il s'agit d'évaluer s'il y a eu effectivement un impact significatif de l'opération « Plomb durci » et s'il s'agit d'une influence permanente ou temporaire.

La première étape pour réaliser une analyse d'intervention, est de déterminer le modèle ARIMA adapté respectivement à la série chronologique des signalements d'actes antisémites et à la série chronologique des prises de position politiques concernant les rapports interculturels en Belgique. Ceci est une étape préliminaire indispensable pour

l'analyse d'intervention proprement dite. Comme elle est très technique, nous ne la présenterons pas dans cette section mais le lecteur intéressé peut se référer à l'Annexe 2, dans laquelle sont présentés les détails de l'identification des modèles ARIMA.

L'étape suivante constitue l'analyse d'intervention proprement dite pour laquelle nous nous focalisons sur l'opération « Plomb durci ». Nous analysons s'il y a un impact de l'opération « Plomb durci » sur, d'une part le nombre de signalements d'antisémitisme et, d'autre part, sur le nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels. Par la suite, nous analysons la durée de cet impact.

Tableau 10. Analyse d'intervention pour l'opération « Plomb durci » (variable indépendante) sur le nombre de signalements d'antisémitisme (variable dépendante ; source: CECLR).

	Estimation des paramètres	SE	t	Sig.
constante	1,142	0,144	7,939	0,000
semaine 70	2,646	1,287	2,056	0,043
semaine 71	8,913	1,283	6,949	0,000
semaine 72	6,871	1,268	5,419	0,000
semaine 73	2,857	1,267	2,255	0,027
semaine 74	8,857	1,267	6,99	0,000
semaine 75	1,858	1,267	1,466	0,146
semaine 76	3,857	1,267	3,044	0,003
semaine 77	1,862	1,267	1,47	0,145
semaine 78	-0,112	1,267	-0,088	0,930
semaine 79	1,816	1,261	1,44	0,154

Les paramètres obtenus dans le tableau 10 nous indiquent que l'opération « Plomb durci » a un impact significatif sur les signalements d'antisémitisme pendant 6 semaines. Les paramètres doivent être interprétés comme suit : il s'agit du nombre moyen de signalements supplémentaires par semaine attribuables à l'intervention, c'est-à-dire dans notre cas, à l'opération « Plomb durci ». Si le coefficient est environ deux fois plus grand que l'erreur standard (SE), nous pouvons conclure qu'il s'agit d'un effet statistiquement significatif¹⁷. Il est intéressant de souligner que s'il existe un impact, celui-ci n'est pas

¹⁷ Plus précisément, le coefficient doit être 1,96 fois plus grand que l'erreur standard pour être considéré comme statistiquement significatif au niveau 0,05.

régulier. En effet, comme nous pouvons le voir sur le tableau 10, l'effet est prononcé pour la deuxième et la troisième semaine de l'opération (semaine 71 et 72) et puis retombe lors de la semaine après le cessez-le-feu. Il connaît ensuite une dernière augmentation assez forte, avant de diminuer tout à fait et de devenir statistiquement non significatif.

Nous pouvons donc conclure qu'effectivement l'opération « Plomb durci » a eu un impact statistiquement significatif sur le nombre de signalements d'antisémitisme. Cependant, cet effet ne perdure pas dans le temps, dans la mesure où la série revient à une moyenne semblable à celle d'avant « Plomb durci » six semaines après le début de l'offensive militaire. Cela veut donc dire que six semaines après l'opération « Plomb durci », le niveau d'antisémitisme est le même qu'avant l'opération militaire.

Si nous opérons de la même manière pour le nombre total de prises de position politiques au sujet des rapports interculturels en Belgique, nous obtenons les paramètres du tableau 11. Nous constatons qu'aucun des paramètres n'est significatif. Ceci signifie que statistiquement, l'opération « Plomb durci » n'a pas d'impact sur la série chronologique des prises de position politiques concernant les rapports interculturels au sens large.

Tableau 11. Analyse d'intervention pour l'opération « Plomb durci » (variable indépendante) sur le nombre de prises de position politiques concernant les rapports interculturels (variable dépendante).

	Estimation des paramètres	SE	t	Sig.
constante	-0,08	0,029	-2,723	0,008
semaine 70	5,493	4,511	1,218	0,227
semaine 71	6,124	6,036	1,015	0,313
semaine 72	-4,891	6,036	-0,81	0,42
semaine 73	0,096	6,036	0,016	0,987
semaine 74	-0,915	6,036	-0,152	0,88
semaine 75	1,075	6,036	0,178	0,859
semaine 76	-0,935	6,036	-0,155	0,877
semaine 77	-3,948	6,036	-0,654	0,515
semaine 78	-2,963	6,036	-0,491	0,625
semaine 79	3,185	4,44	0,717	0,475

CONCLUSION

Cette étude avait pour but d'évaluer dans quelle mesure le conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza a un impact sur les rapports interculturels et sur le niveau d'antisémitisme en Belgique. Nous nous sommes focalisés sur la période allant de septembre 2007 à juin 2009. Notre période d'étude commence donc environ un an avant l'opération de grande envergure « Plomb durci » menée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza. Et elle s'étend sur environ six mois après la fin de cette opération militaire. Afin de comprendre le débat public à propos des rapports interculturels en Belgique, nous avons réalisé un inventaire des prises de position politiques à ce sujet sur base d'une analyse de presse. Par ailleurs, pour avoir une idée du niveau d'antisémitisme en Belgique, nous avons rassemblé en une base de données les signalements d'antisémitisme déposés auprès du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Nous avons évalué l'intensité du conflit israélo-palestinien au moyen d'une analyse de presse (plus précisément, nous avons ainsi mesuré le degré d'attention de la presse francophone belge à propos du conflit israélo-palestinien) et nous avons également fait usage de données plus 'lugubres', à savoir le nombre de victimes palestiniennes par semaine.

Les corrélations entre les différentes séries chronologiques suggèrent que le nombre de signalements d'antisémitisme a tendance à augmenter à mesure que le nombre de victimes palestiniennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie augmente. Une analyse plus précise a mis en lumière que ces corrélations sont essentiellement dues aux nombres de victimes extrêmement élevés qui apparaissent pendant les trois semaines de l'opération militaire israélienne « Plomb durci » (fin 2008 – début 2009). Si nous ne prenons pas en compte ces trois semaines, les séries chronologiques ne sont plus corrélées de manière statistiquement significative. L'opération militaire « Plomb durci » fut donc à proprement parler un catalyseur isolé d'antisémitisme en Belgique.

Au moyen d'une analyse d'intervention, nous voulions donc déterminer si l'impact de l'opération « Plomb durci » était statistiquement significatif et en évaluer la durée. L'analyse d'intervention nous a confirmé l'impact de l'opération militaire "Plomb durci" sur le degré d'antisémitisme en Belgique. Le nombre de signalements d'antisémitisme en

Belgique augmente pendant quelques semaines, en réponse à l'intervention militaire "Plomb durci" dans la bande de Gaza, et puis les chiffres diminuent pour retrouver leur niveau 'normal'.

Il n'est donc pas exact de dire que les variations d'intensité du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie ont habituellement un impact immédiat sur les rapports interculturels et le degré d'antisémitisme en Belgique. En dehors de l'impact spécifique de l'opération "Plomb durci", il semble qu'aucun schéma de cause à effet cohérent et statistiquement significatif ne soit en jeu dans cette problématique. En fait, nous pouvons avancer que le conflit israélo-palestinien n'a eu un impact sur le niveau d'antisémitisme en Belgique qu'à un seul et unique moment, à savoir, pendant l'opération "Plomb durci" (fin décembre 2008 à mi-janvier 2009).

L'analyse des séries chronologiques des prises de position politiques concernant les rapports interculturels n'a pas apporté de nouveaux éléments de réponse à notre question de recherche. Contrairement à l'augmentation des signalements d'antisémitisme observée au moment de l'opération "Plomb durci", on ne constate pas une augmentation de l'intensité des débats concernant les rapports interculturels en Belgique. Lors de l'analyse descriptive bivariée que nous avons réalisée, nous avons constaté que le débat 'classique' à propos des accommodements religieux connaît une période de calme au moment de l'opération "Plomb durci" et que le nombre de prises de position politiques antiracistes augmente. Il s'agit là le plus souvent de dénonciations de l'antisémitisme et d'appels au calme et à la tolérance. Il n'est donc aucunement question d'un impact radical ou permanent sur les débats concernant la diversité religieuse et les rapports interculturels.

Par ailleurs, ce qui est assez remarquable dans notre base de données des prises de position politiques au sujet des rapports interculturels en Belgique, c'est que le débat à propos des accommodements religieux se focalise presque uniquement sur la/les communauté(s) Musulmane(s) et que les organisations ou les individus Musulmans y sont peu impliqués. La communauté Juive reste en dehors de la thématique de la gestion de la diversité culturelle. Les acteurs politiques expriment rarement des prises de position politiques à propos de la communauté Juive et prennent souvent position sur des questions touchant la/les communauté(s) Musulmane(s).

Pour conclure, nous pouvons donc avancer que la société belge n'est pas le théâtre d'une augmentation des tensions interculturelles suite à l'intensification du conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza. Si l'on constate en effet une légère augmentation -

statistiquement significative- du nombre de signalements d'antisémitisme au moment de « Plomb durci », il serait exagéré de parler d'une importation du conflit israélo-palestinien au Moyen-Orient dans nos contrées. Certains évènements de politiques internationales ont donc un impact sur certains aspects des rapports interculturels belges mais le débat public sur la gestion de la diversité religieuse et culturelle évolue clairement de manière autonome. De plus, l'impact qui existe au niveau de l'antisémitisme doit être placé en perspective. Tout en gardant à l'esprit que chaque incident antisémite est un incident de trop, le niveau moyen d'incidents antisémites reste relativement limité. Nous ne savons pas évaluer dans quelle mesure ceci est imputable aux mesures de protection entourant la communauté Juive, mais nous ne pouvons néanmoins en aucun cas parler d'une augmentation spectaculaire d'incidents antisémites en Belgique. Il y a clairement eu une augmentation de l'antisémitisme au moment de l'opération « Plomb durci » dans la bande de Gaza, mais il n'a pas été question d'une détérioration dramatique des rapports interculturels en Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRANCO, J. & WISLER, D. (1999), « Validity and Systematicity of Newspaper Data in Event Analysis », *European Sociological Review*, Vol. 15, pp. 301-322
- BOX, G.E.P. & JENKINS, G.M. (1976) « *Time Series analysis : Forecasting and control* », Holden-Days, San Fransisco
- DESBOIS, D. (2005), “Une introduction à la méthodologie de Box et Jenkins: L'utilisation de modèles ARIMA avec SPSS”, *Revue Modulad*, N°33. URL : <http://www-rocq.inria.fr/axis/modulad/archives/numero-34/Desbois-34/Uneintroduction.pdf>
- EARL, J., MARTIN, A., McCARTHY, J.D. & SOULE, S.A. (2004), “The Use of Newspaper Data in the Study of Collective Action”, *Annual Review of Sociology*, Vol. 30, pp.65-80
- KIPPENDORF, K. (2004), “*Content Analysis. An introduction to its methodology. Second Edition*”, Thousand Oaks, California, Sage Publication
- KOOPMANS, R. & STATHAM, P (1999), « Political claims analysis : integrating protest event and political discourse approaches », *Mobilization. The International Journal of Research and Theory about Social Movement, Protest and Collective Behaviour*. Vol. 4, N°2., pp.203-291
- KOOPMANS, R., STATHAM, P., GIUGNI, M. & PASSY, F. (2005), “Contested citizenship. Immigration and cultural diversity in Europe”, Mineapolis, University of Minnesota Press.
- LACY, S., ROBINSON, K. & RIFFE, D. (1995), “Sample Size in Content Analysis of Weekly Newspapers”, *Journalism and Mass Communication Quarterly*, Vol. 72, N°2, pp.336-345
- MELARD, G. (2007), “*Méthode de prévision à court terme*”, Bruxelles, Editions de L'Université Libre de Bruxelles.
- NEUENDORF, K.A. (2002) “*The Content Analysis Guidebook*”, Thousand Oaks, California, Sage Publication.
- TABACHNICK, B. & FIDELL, L.S. (2007), “*Using multivariates statistics. Fifth Edition*”, New York, HarperCollins College Publishers,
- WIEVIORKA, M (2005), « *La tentation antisémite. Haine des Juifs dans la France d'aujourd'hui* », Paris : Robert Laffont

ANNEXES

ANNEXE 1 – Échantillonnage des journaux.

Pour illustrer la manière dont nous avons échantillonné les journaux, nous présentons ici une page telle que nous l'avons utilisée pour noter les journaux échantillonnés. Nous pouvons donc voir qu'à chaque jour est attribué un journal, et que l'ensemble des journaux sont décalés d'un jour à chaque nouvelle semaine.

2007	8	24	VEN	De Morgen		
2007	8	25	SAM	La Dernière Heure Les Sports		
2007	8	26	DIM			
2007	8	27	LU	La Dernière Heure Les Sports		
2007	8	28	MA	De Standaard		
2007	8	29	MER	Le Soir		
2007	8	30	JEU	Het Laatste Nieuws		
2007	8	31	VEN	La Libre Belgique		
2007	9	1	SAM	De Morgen		
2007	9	2	DIM			
2007	9	3	LU	De Morgen		
2007	9	4	MA	La Dernière Heure Les Sports		
2007	9	5	MER	De Standaard		
2007	9	6	JEU	Le Soir		
2007	9	7	VEN	Het Laatste Nieuws		
2007	9	8	SAM	La Libre Belgique		
2007	9	9	DIM			
2007	9	10	LU	La Libre Belgique		
2007	9	11	MA	De Morgen		
2007	9	12	MER	La Dernière Heure Les Sports		
2007	9	13	JEU	De Standaard		
2007	9	14	VEN	Le Soir		
2007	9	15	SAM	Het Laatste Nieuws		
2007	9	16	DIM			
2007	9	17	LU	Het Laatste Nieuws		
2007	9	18	MA	La Libre Belgique		
2007	9	19	MER	De Morgen		
2007	9	20	JEU	La Dernière Heure Les Sports		
2007	9	21	VEN	De Standaard		
2007	9	22	SAM	Le Soir		
2007	9	23	DIM			
2007	9	24	LU	Le Soir		
2007	9	25	MA	Het Laatste Nieuws		
2007	9	26	MER	La Libre Belgique		
2007	9	27	JEU	De Morgen		
2007	9	28	VEN	La Dernière Heure Les Sports		
2007	9	29	SAM	De Standaard		
2007	9	30	DIM			
2007	10	1	LU	De Standaard		
2007	10	2	MA	Le Soir		
2007	10	3	MER	Het Laatste Nieuws		
2007	10	4	JEU	La Libre Belgique		
2007	10	5	VEN	De Morgen		
2007	10	6	SAM	La Dernière Heure Les Sports		
2007	10	7	DIM			
2007	10	8	LU	La Dernière Heure Les Sports		
2007	10	9	MA	De Standaard		
2007	10	10	MER	Le Soir		
2007	10	11	JEU	Het Laatste Nieuws		
2007	10	12	VEN	La Libre Belgique		

ANNEXE 2 – Détermination des modèles ARIMA

Dans cette annexe, nous souhaitons détailler la procédure que nous avons suivie pour déterminer les modèles ARIMA que nous utilisons dans notre analyse de séries chronologiques et notre analyse d'intervention. Comme exemple, nous avons choisi de présenter la série chronologique des prises de position politiques concernant les rapports interculturels. La même procédure est utilisée pour les autres séries chronologiques.

Pour réaliser l'analyse d'intervention mesurant l'impact de l'opération « Plomb durci » sur la série chronologique représentant l'ensemble des prises de position politiques concernant les rapports interculturels, il nous faut commencer par déterminer le modèle ARIMA qui s'applique à cette série chronologique. Ceci se fait par la détermination de trois valeurs : AR(p), I (d), MA (q). Suite à cela nous saurons que nous devons introduire dans le logiciel statistique (dans notre cas, SPSS 17) le modèle ARIMA (p,d,q) et lors de l'analyse d'intervention, il calculera l'impact de l'intervention en contrôlant les paramètres que nous aurons identifiés. Le « I » (d) représente les « processus intégrés », à savoir dans quelle mesure la série est stationnaire. Le « AR » (p) correspond aux « processus auto-régressifs », c'est-à-dire le fait que les valeurs à un instant t sont dépendantes des valeurs aux instants t précédents. Le « MA » (q) représente la « moyenne mobile » (*moving average*), à savoir le fait que les valeurs à un instant t de la série chronologique dépendent des « *random chocs* » des semaines t précédentes, c'est-à-dire de la mesure des erreurs de prévision à un instant t-1 lorsque l'on connaît l'évolution de la série jusqu'à l'instant t-2.

Nous savons que la valeur de « I » est égale à un (d=1). En effet, « I » représente le nombre de « différenciations » à effectuer pour que la série devienne stationnaire. Pourquoi est-ce que d=1 ? Parce que nous ne pouvons appliquer des ARIMA que sur des séries chronologiques *stationnaires*, c'est-à-dire, que la série chronologique doit avoir une moyenne constante sur toute la période et ne pas refléter de tendance linéaire. A l'aide de la figure 1 ci-dessous, qui représente le nombre de prises de position par semaine, nous voyons que notre série chronologique n'est pas stationnaire. La moyenne est plus élevée au début de la période qu'à la fin, étant donné que l'on voit une légère tendance linéaire négative (pente descendante). Il faut donc procéder à une *différenciation* de la série. Pour ce faire nous calculons pour chaque observation la différence entre la valeur de cette

observation et l'observation de la semaine précédente. Comme nous pouvons le voir sur la figure 2, une seule différentiation de la série est suffisante pour rendre celle-ci stationnaire.

Figure 1 - Série chronologique avant la différentiation

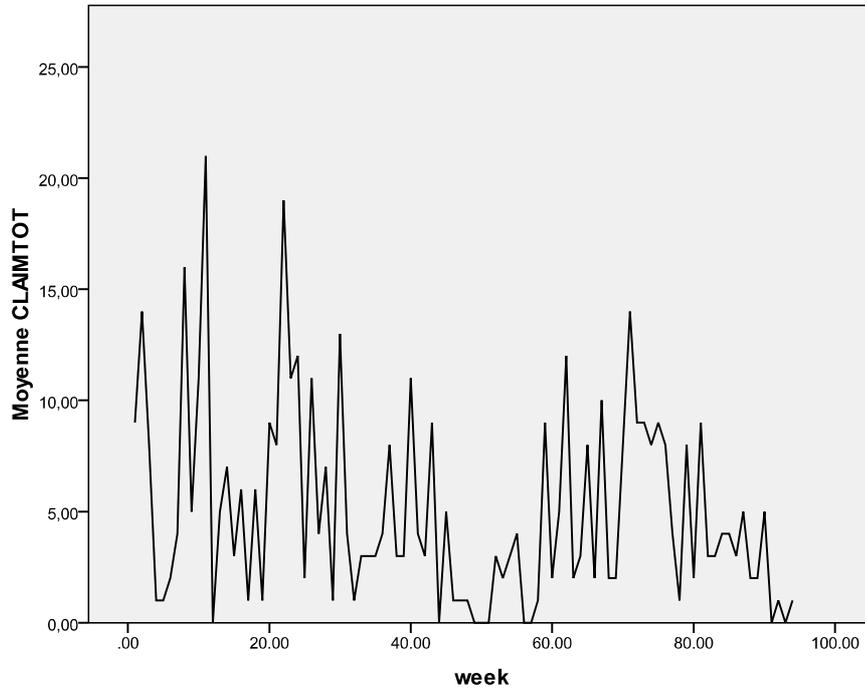
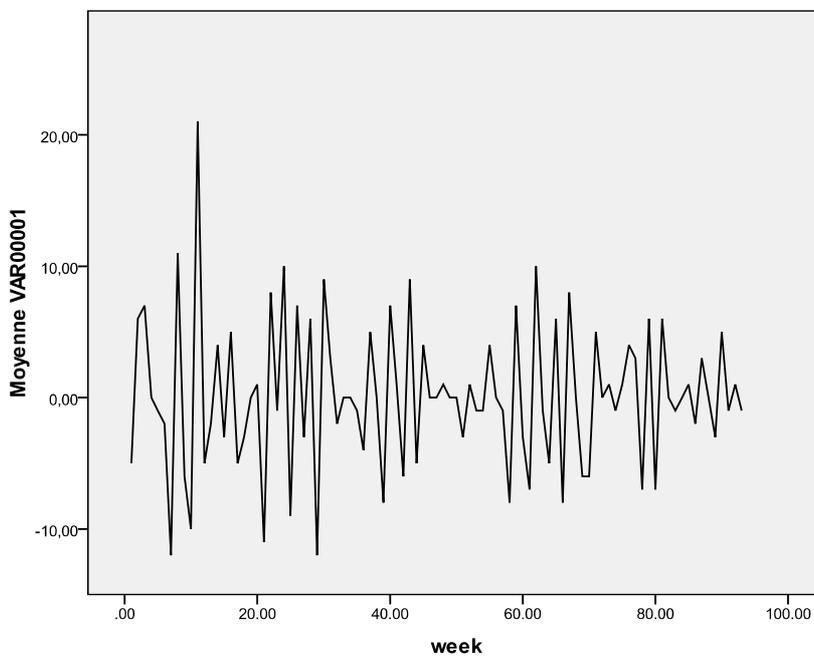


Figure 2 – Série chronologique après la différentiation



Une différenciation est donc suffisante pour rendre la série stationnaire. Nous pouvons donc conclure que $I=1$.

Il nous faut maintenant déterminer « AR » (p) et « MA » (q). Pour ce faire nous avons utilisé la méthode préconisée par Box et Jenkins (1976) qui doit se faire en trois étapes. La première, l'identification du modèle, sert à déterminer la valeur de 'p' et 'q'. Elle est basée sur l'observation des graphes présentant les autocorrélations et les autocorrélations partielles de la série chronologique. La seconde, l'estimation de 'p' et 'q', détermine si ces composants contribuent de manière significative au modèle ou si l'un des deux devrait être supprimé. Enfin, la troisième étape est le diagnostic du modèle. A cette étape, il s'agit de vérifier que les erreurs d'estimation du modèle sont distribuées aléatoirement, indiquant un bon modèle¹⁸. Les deux premières étapes étant basées sur des évaluations, nous ne présenterons que la dernière étape de la méthode, à savoir le « diagnostic » du modèle.

Pour rendre nos conclusions plus claires nous testerons les deux modèles ARIMA les plus plausibles pour notre série chronologique, à savoir une ARIMA (1,1,0) et une ARIMA (0,1,1). Il nous faut voir laquelle est la plus adaptée à notre série chronologique. Pour cela il nous faut examiner les autocorrélations des erreurs des deux modèles. Le modèle à choisir sera celui qui présente des erreurs s'apparentant au « bruit blanc », c'est-à-dire non significativement différentes de zéro et ne présentant aucune structure particulière. Voici les deux tableaux qui présentent les autocorrélations des erreurs dans les deux modèles ARIMA¹⁹.

¹⁸ Source : Statsnote from North Carolina State University: <http://faculty.chass.ncsu.edu/garson/PA765/time.htm>

¹⁹ Pour obtenir ces tableaux nous avons opéré de la manière suivante. D'abord, nous définissons un modèle ARIMA dans SPSS. Ensuite, après avoir calculé ce modèle, SPSS crée de nouvelles variables dont « err#1 » qui représente les erreurs de la série chronologique du modèle ARIMA choisit. Il faut ensuite calculer les autocorrélations de ces erreurs pour obtenir les tableaux ici présents.

Autocorrélations des erreurs pour le modèle ARIMA (1,1,0)

Retard	Autocorrélation	Erreur standard	Statistique de Ljung-Box		
			Valeur	ddl	Sig.
1	-,185	,102	3,2	1	,07
2	-,240	,101	8,8	2	,01
3	,179	,101	12,	3	,00
4	-,171	,100	14,	4	,00
5	-,096	,100	15,	5	,00
6	,058	,099	16,	6	,01
7	-,200	,099	20,	7	,00
8	,130	,098	22,	8	,00
9	,086	,098	22,	9	,00
10	-,131	,097	24,	10	,00
11	,039	,096	24,	11	,01
12	,081	,096	25,	12	,01
13	,006	,095	25,	13	,02
14	,070	,095	26,	14	,02
15	-,024	,094	26,	15	,03
16	-,037	,093	26,	16	,05

Les estimations des modèles peuvent se faire selon deux critères. Le premier est le ratio entre les autocorrélations et leur erreur standard. Pour que le modèle ARIMA soit bon il faut que le ratio des deux soit inférieur à 1.25 pour les trois premières observations et 1.60 pour les observations suivantes. Nous voyons selon ce critère que le premier modèle ci-dessus (1,1,0) n'est pas adapté, alors que c'est le cas du modèle (0,1,1) ci-dessous. Ceci signifie que dans le premier modèle, les erreurs ne sont pas aléatoirement distribuées, alors qu'elles le sont dans le second.

Il est aussi possible de se baser sur la méthode de Ljung-Box. L'évaluation du modèle se fait dès lors de la manière suivante : pour que le modèle soit adapté, il faut que la statistique de Ljung-Box ne soit pas significative. Ceci confirme les conclusions du premier test puisque dans le premier modèle (1,1,0) la statistique est parfois significative,

ce qui n'est pas le cas du modèle (0,1,1). Il nous faut donc choisir le modèle ARIMA(0,1,1).

Autocorrélations des erreurs pour le modèle ARIMA (0,1,1)

Retard	Autocorrélation	Erreur standard	Statistique Ljung-Box		
			Valeur	ddl	Sig.
1	,023	,102	,052	1	,820
2	,077	,101	,631	2	,730
3	,117	,101	1,96	3	,580
4	-,152	,100	4,25	4	,373
5	-,155	,100	6,67	5	,246
6	-,023	,099	6,73	6	,346
7	-,234	,099	12,3	7	,090
8	,062	,098	12,7	8	,122
9	,040	,098	12,8	9	,167
10	-,052	,097	13,1	10	,213
11	,069	,096	13,6	11	,250
12	,105	,096	14,9	12	,247
13	,050	,095	15,1	13	,296
14	,095	,095	16,1	14	,302
15	-,014	,094	16,2	15	,368
16	-,064	,093	16,6	16	,407

Il s'agit d'une étape importante de notre analyse, étant donné que l'évaluation de l'impact de l'intervention sur la série temporelle se fait par rapport à ce choix de modèle. En effet, le logiciel statistique (dans notre cas, SPSS 17) va calculer les changements dans la série chronologique avant et après l'intervention en prenant en compte le fait que le paramètre « q » a une valeur de 1, c'est-à-dire qu'il y a dans la série chronologique un processus de moyenne mobile (MA, Moving Average). Rappelons qu'un modèle avec une moyenne mobile signifie que les valeurs d'une semaine donnée sont corrélées avec les erreurs de prédiction de la semaine précédente. En introduisant cette donnée dans le modèle, nous « contrôlons » l'effet de ce processus et obtenons donc des résultats plus fiables. Les déterminations des modèles ARIMA pour les autres séries chronologiques sont disponibles sur demande auprès des auteurs de ce rapport.